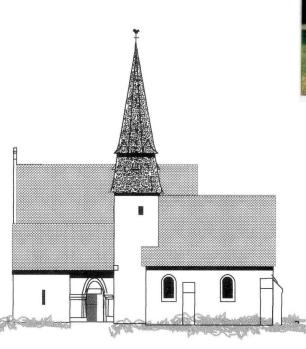
L'église Saint-Léobon de Chalais

(Indre)





Histoire d'un Monument





Monument de l'Histoire

Nicolas Huron historien

Église Saint-Léobon de CHALAIS

(canton de Bélâbre, arrondissement du Blanc, département de l'Indre)

1996

Conception et réalisation: Nicolas HURON

Remerciements:

- à la **Municipalité de Chalais** qui finança pour vous cette étude.
- au personnel communal pour son accueil.
- à M. et Mme DELOR, qui me permirent d'accéder aux parties privées attenantes à l'église.
- au personnel des Archives départementales de l'Indre.
- au personnel des Archives départementales du Cher.
- à mon frère, G. HURON, graphiste, pour ses conseils.

Cette brochure complète la conférence-diaporama de fin d'étude, effectuée à Chalais le Samedi 16 novembre 1996.

Nicolas HURON Historien, conférencier

Les premiers temps de l'église de Chalais

Saint-Léobon

L'église de Chalais porte le vocable de Saint-Léobon. On ne sait pas grand chose de la vie de cet homme. Il vécut en ermite au VI° siècle, à Salagnac¹ près de Guéret.

Chalais est la seule paroisse du diocèse de Bourges placée sous l'invocation de ce saint.

Le culte de Saint-Léobon est très local. Il a dû se cristaliser à partir du VII° ou du VIII° siècle.

Une fondation tardive

Il est bon de remarquer que les premières paroisses en milieu rural furent fondées dans le courant du IV° siècle. La paroisse de Chalais, fondée sans doute au VII° ou au VIII° siècle, au moment le plus fort du culte de son saint patron, apparaît donc comme une fondation tardive. Elle fait partie des dernières paroisses crées, car au VIII° siècle, le tissu paroissial est pratiquement définitivement formé.

Les premières églises de Chalais

La première église de Chalais a dû donc être fondée au VII° ou au VIII° siècle. A cette époque, la plupart des églises en milieu rural étaient en bois. On peut donc raisonnablement penser qu'il y eut une ou plusieurs églises à l'emplacement de l'église actuelle avant la construction de cette dernière.

Si des fouilles archéologiques étaient entreprises dans le sol de l'église, il est fort probable que l'on découvrirait les traces d'anciennes églises, sans doute plus petites. Les élévations de ces édifices précédents devaient être en bois.

¹ : Commune et canton de Le Grand-Bourg, arrondissement de Guéret, Département de la Creuse.

Reconstruction complète de l'église à la fin du XIII° siècle ou au début du XIV° siècle

Les éléments de datation

Les parties les plus anciennes de l'église sont la nef et le choeur. Quelques éléments architecturaux permettent d'en dater la construction à la fin du XIII° siècle ou au début du XIV° siècle. Nous sommes ici en pleine période gothique.

Lisons la description que fait de l'église un spécialiste : monsieur

Deshoulières²:

Chalais Eglise Saint Léobon Patronage : l'Archevêque de Bourges.

On ne voit rien, dans cette modeste église, d'antérieur à la fin du XIII° siècle ou du XIV° siècle. Sa nef est divisée en deux travées séparées par un doubleau qui est soutenu par deux fûts de colonnes engagées, placés en encorbellement sur un masque et couronnés de chapiteaux à volutes, elle est voûtée d'un berceau brisé suspect et éclairée par deux fenêtres en plein cintre refaites. Le mur qui la démilite à l'est, est percé d'une arcade cintrée dont les jambages sont nus et qui est l'entrée du choeur. celui-ci, très restauré, est voûté d'un berceau en tiers point. Au sud, une chapelle refaite a cependant conservé une porte ouverte sur une accolade.

A l'extérieur, le portail occidental est brisé, au dessus des chapiteaux moulurés de colonnes à bases buticulaires. Mais un autre portail, ouvert dans l'élévation latérale Sud, est plus important. Il est dénué de tympan comme le précédent et ses voussures toriques reposent sur des colonnettes aux chapiteaux garnis de crochets fleuris limousins ; les tailloirs ornés de feuillages stylisés accusent le XIV° siècle, comme les bases évidées d'une très mince scotie. Il est visible que cette porte a été reprise, car la décoration du tailloir est continuée sur un cordon latéral, interrompu par endroits, et dont on retrouve les tronçons remployés sur la tour neuve du clocher qui est à côté.

 $^{^2}$: **F** . **Deshoullière** : Les églises de l'Indre , (document dactylographié , voir Archives départementales de l'Indre : D 656) :

L'aspect générale du nouvel édifice

Cette analyse faite vers 1936, comporte quelques erreurs que nous allons essayer de corriger le plus simplement du monde.

Tout d'abord, nous savons, après avoir étudier les documents du XIX° siècle, que les deux baies qui éclairent la nef n'existaient pas avant 1874, date de leur ouverture.

La nef de la fin du XIII siècle ou du début du XIV° siècle, avait sans doute des baies. Le mur Sud, côté ancien cimetière, a été très modifié, mais on peut penser que deux baies pouvaient s'ouvrir de ce côté-ci. Si les enduits étaient enlevés à l'intérieur de l'église, on en verrait peut-être la trace. Sur le mur Nord de la nef, côté ancien presbytère, on remarque une limite à environ un mètre cinquante du toit. Cette limite se creuse à deux endroits, là où devaient se trouver probablement d'anciennes baies détruites lors de la réfection du haut des murs de la nef à la fin du XV° siècle ou au début du XVI° siècle.

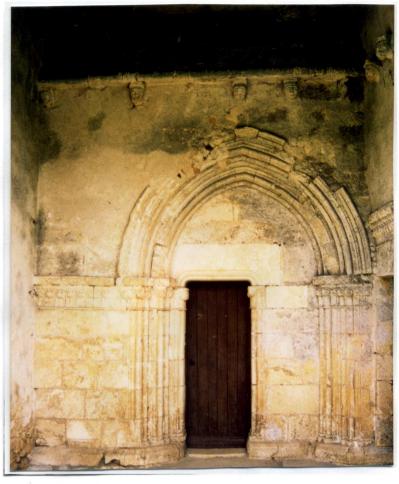
La nef se présente comme un grand rectangle, recouvert d'une voûte en berceau brisé. La base de la voûte est délimitée par une moulure en quart de rond. Cette voûte est séparée en deux travées par un arc doubleau soutenu par des colonnes engagées à chapiteaux à crochets grossiers. Ces colonnes ne descendent pas jusqu'au sol mais sont arrêtées chacune par un culot sculpté d'un





Cette nef n'avait qu'une seule porte d'accès lors de la construction de l'église : la petite porte latérale Sud, donnant dans l'ancien cimetière. En effet, la porte principale Ouest est une ouverture de la fin du XV° siècle ou du début du XVI° siècle, comme nous le verrons.

Cette ancienne porte principale était plus large qu'aujourd'hui. Elle a été rétrécie lors de la construction du clocher.



Ses archivoltes, décorées de six tores, sont en tiers-point (arc brisé). Elles reposent sur de petits chapiteaux à crochets de style limousin. Au-dessus d'eux, les tailloirs sont sculptés de motifs végétaux stylisés, ce qui accuserait le XIV° siècle.

Au niveau des chapiteaux, l'avancée en pierre de taille qui encadrait ce portail, est décoré d'une frise sculptée de fleurs de lys et de pommes de pin. La frise est surmontée d'un bandeau aux mêmes motifs de végétaux stylisés que les tailloirs des chapiteaux. Cette avancée est décorée dans sa partie supérieure par une corniche à modillons sculptés de visages.

Lors de la construction du clocher, cette avancée a été détruite à droite de la porte. Les pierres de taille ont été réutilisées pour murer la moitié droite de la porte et la décoration a été récupérée pour agrémenter le mur Ouest du clocher. Les modillons ont été replacés dans le mur du clocher, et la frise sculptée a servi de linteau à la petite porte d'accès à la tour.

La frise sculptée de l'ancien portail principal



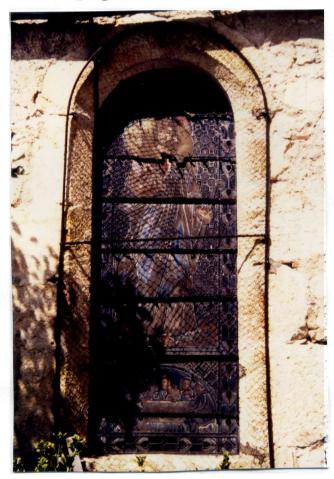


Chaque angle de la nef était renforcé par deux contreforts droits placés, non dans l'angle même, mais près de celui-ci. On peut encore voir les contreforts de la façade Ouest et les deux contreforts Ouest des murs Sud et Nord de l'église (celui du mur Sud est visible dans l'ancienne chapelle des fonts baptismaux).

On accède dans le choeur par un arc en plein-cintre assez étroit et très légèrement brisé.

Le choeur est également rectangulaire. Il était éclairé par une baie unique ouverte dans l'axe de l'église, dans le mur Est, au fond du sanctuaire. Cette baie est en plein-cintre, au contour simplement chanfreiné à l'extérieur.

Une petite porte, ouverte dans le mur Nord, et murée depuis, donnait accès au presbytère qui était déjà situé au Nord du choeur. Cette porte a un arc brisé et semble dater de la même campagne de travaux que le portail Sud de la nef.



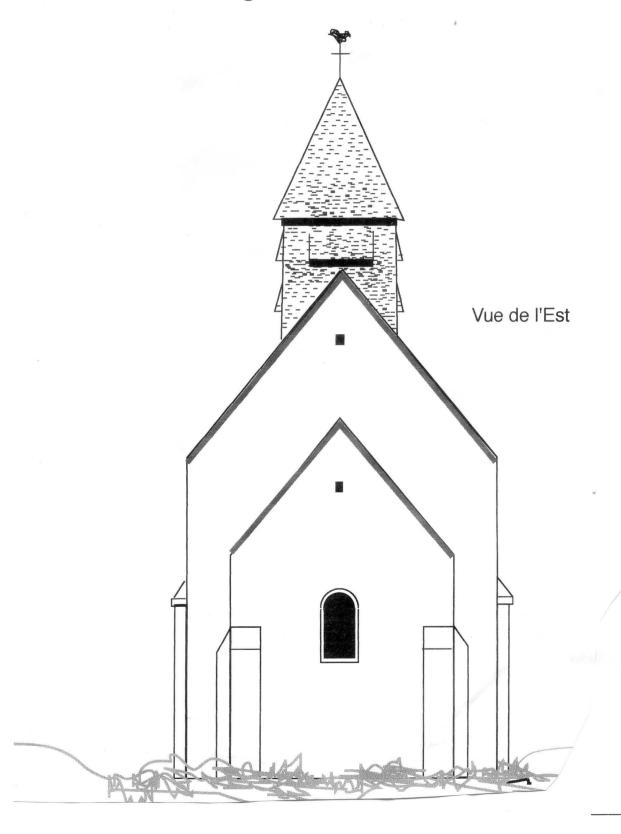


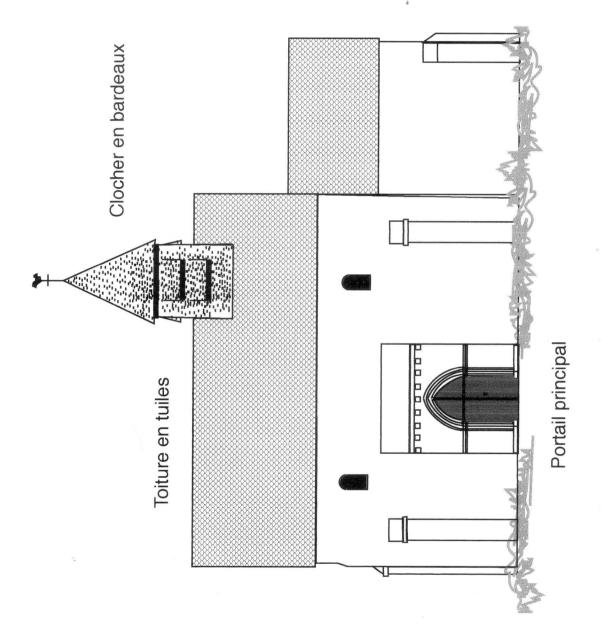
Le choeur est recouvert d'une voûte en pierre également en berceau dont la naissance est aussi décorée d'un bandeau en quart de rond.

Les coins Est du choeur étaient renforcés dans chaque angle à l'extérieur par deux contreforts de section rectangulaire.

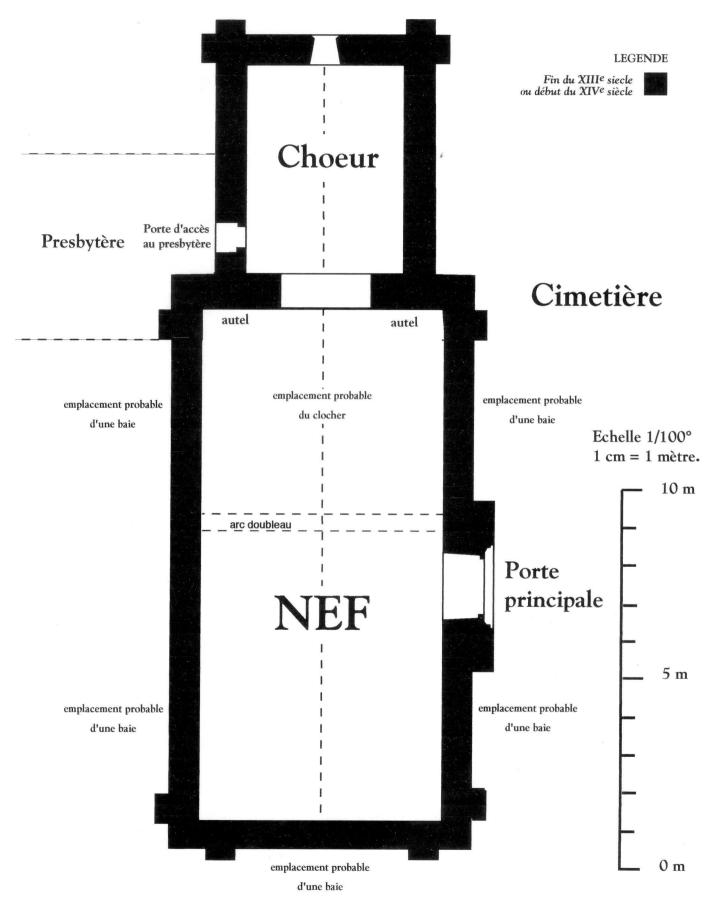
On peut voir à l'extérieur, dans l'angle formé par la nef et le choeur qu'un corbeau devait supporter à cet endroit une charpente. Il doit s'agir là de celle de l'ancien presbytère qui devait être en bois et toucher l'église au Nord du choeur, à l'angle de la nef.

Toutes ces indications peuvent nous permettre de tenter une reconstitution de l'église de Chalais au XIV° siècle.





L'église de Chalais au début du XIV° siècle



Les agrandissements de la fin du XV° siècle ou du début du XVI° siècle

Retour à la prospérité

En 1348, la Peste Noire tue le tiers de la population européenne. Au même moment commence une guerre qui va durer une centaine d'années : la Guerre de Cent Ans.

La seconde moitié du XIV° siècle, et la première moitié du XV° siècle ne voient presqu'aucune construction nouvelle dans les édifices religieux. C'est une période de vache maigre.

L'église ne changea ainsi guère d'aspect pendant environ deux cent ans. Vers la fin du XV° siècle ou au début du XVI° siècle, la prospérité revient dans le pays après une grande période de guerre et de crise économique. La population augmente, l'église devient trop petite, les paroissiens possèdent les moyens de financer des travaux, alors des agrandissements et des constructions sont réalisés.

La chapelle seigneuriale

La chapelle a aujourd'hui disparu. Elle a été démolie en 1874 pour être reconstruite dans des proportions plus modestes.

Nous savons par un document du XVIII° siècle ³ que cette chapelle était celle du seigneur de Bélâbre, seigneur de la paroisse de Chalais. Et, comme tout seigneur qui se respecte et veut montrer son rang, le seigneur de Bélâbre fit construire sa chapelle attenante au choeur de l'église de Chalais, pour pouvoir venir suivre l'office divin avec sa famille sans se méler à la populace dans la nef.

La chapelle a été construite du côté Sud, dans le cimetière, ne pouvant pas être construite sur le terrain de la cure où était installé le presbytère au Nord.

³: Voir plus loin, la visite du Cardinal de la Rochefoucauld.

coin Sud-Est de la nef. Ceux-ci sont en plein-cintre, ce qui attesterait du début du XVI° siècle.

Le mur Est de la chapelle fut construit en prolongement de celui du choeur.

La chapelle était vaste et éclairée par deux ou trois baies. Un plan du XIX° siècle, nous permet de connaître les dimensions de cette ancienne chapelle et de savoir que deux baies étaient ouvertes dans le mur Sud. Nous ne savons pas si une baie existait à l'Est, mais cela est probable.

L'angle Sud-Est de cette chapelle était renforcé par des contreforts d'angle droits. Une autre contrefort existait sur le mur Sud dans

l'alignement de l'arc triomphal, du pignon de la nef.

Cette chapelle n'était pas dans l'alignement du mur Sud du clocher comme celle d'aujourd'hui, elle était plus large. L'angle situé près du clocher était dépourvu de contrefort.

La chapelle était voûtée d'une voûte en pierre brisée. Nous ne savons pas si cette voûte était montée sur un croisée d'ogives ou s'il s'agissait d'une simple voûte en berceau brisé comme dans le choeur.

En tant que principal et gros décimateur de la paroisse le seigneur de Bélâbre avait à sa charge la plus grande partie de l'entretien du choeur. Il pouvait donc y faire des travaux. C'est ce qu'il fit en couvrant le choeur et la chapelle d'une seule charpente. Pour ce faire, il fallut rabaisser le pignon Est du choeur et placer le nouveau pignon à peu près entre la chapelle et le sanctuaire. Cette toiture à deux pans étaient plus facile à construire et à entretenir qu'un raccordement de toiture et de charpente entre le choeur et la chapelle.

Le clocher

Le clocher fait partie de la même campagne de travaux que la chapelle. Pour le vérifier, on peut constater que l'angle Sud-Ouest du clocher (près de l'entrée du porche) est entièrement fait avec un chaînage de pierres de taille. Ce n'est pas le cas de l'angle Sud-Est, celui, attenant à l'actuelle sacristie. Cette anomalie est dûe au fait que le mur Ouest de la chapelle venait mourir à une certaine hauteur dans cet angle de la tour du clocher. Le mur Est du clocher et le mur Ouest de la chapelle ne faisaient qu'un, il n'y avait donc pas besoin de pierres de taille.

Nous avons vu quelles modifications furent apportées au portail principal Sud, lors de la construction du clocher. rappelons seulement que le parement du mur intérieur Nord du clocher, c'est à dire le mur Sud de la nef, a été entièrement refait pour que le reste de la tour s'appuie sur le mur de la nef (soucis d'économie).

Cette tour est carrée. On y accède par une petite porte au linteau droit, pierre récupérée de la frise sculptée droite de l'ancien portail principal.

On pouvait communiquer du rez-de-chaussée du clocher vers la chapelle par une petite porte au linteau en accolade que l'on peut encore voir dans la tour.

La tour ne possède qu'un étage qui était autrefois voûté d'une voûte en berceau en plein-cintre. On voit encore la trace de cette voûte, au-dessus du plancher en bois actuel.

La petite fenêtre située en haut de la tour, sur la face Est, donnait autrefois dans les combles de la chapelle seigneuriale et du choeur. L'étage du clocher était éclairé par la petite baie rectangulaire Sud. La tour était surmontée de la flèche actuelle, mais qui à l'époque était couverte en bardeaux.

La cloche du XVI° siècle

Le beffroi conserve une cloche du XVI° siècle. Les cloches de cette époque sont rares car, d'une part beaucoup ont été fondues sous la Révolution, et d'autre part les cloches ont souvent été refondues au cours des siècles.

Cette cloche porte une inscription en écriture gothique très difficile à lire. On peut cependant reconnaître les paroles de l'Ange Gabriel à la Vierge Marie : les premiers mots de l'Ave Maria.

Inscription supérieure :

+ AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECUM - MI L D L X I

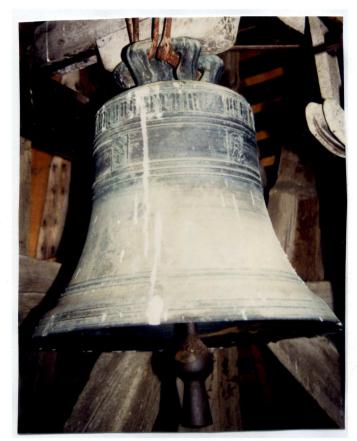
Traduction:

+ Je vous salue Maria.pleine de grâce, le seigneur est avec vous - 1561.

Une autre inscription sur la jupe de la cloche est en grande partie effacée. On peut y lire la fin : LAUDAM : *je loue...*(précédé sans doute du saint patron de la cloche ; Marie ou saint Léobon ?).

Cette cloche est décorée de vignettes :

- Un calvaire commence l'inscription supérieure.
- Une Vierge à l'Enfant.
- Une seconde Sainte Vierge.
- Saint Michel.



La cloche de 1561 La porte d'accès à la chapelle





15

La chapelle des fonts baptismaux

Elle fut construite avec le financement des paroissiens qui ont à leur charge l'entretien de la nef.

C'est une construction très simple, bâtie dans l'angle Sud-Ouest de la nef. Elle a été édifiée pour libérer la nef, devenue trop petite, de l'emplacement des fonts baptismaux.

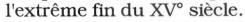
Elle est éclairée par deux petites baies. Celle du mur Ouest est en forme de meurtrière, celle du mur Sud a été refaite, sans doute au XIX° siècle.

Elle est couverte d'une voûte en berceau en plein-cintre.

On y accède par une porte au linteau de style gothique flamboyant, décoré d'une accolade surmontée de feuilles de choux.

Le bassin des fonts, sculpté dans la pierre, existe toujours à l'intérieur de la chapelle. Il date de la même époque et est de style, lui aussi, gothique flamboyant. C'est une pièce rare et intéressante à mettre en valeur.

On peut dater la chapelle des fonts et les fonts eux-mêmes de





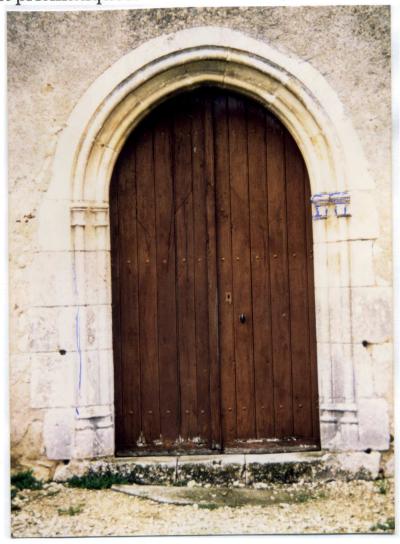


Le nouveau portail principal

Le nouveau portail est construit dans l'axe de la nef, dans le mur

de la façade Ouest.

Ce portail est de style gothique flamboyant. Il date aussi de la fin du XV° siècle. Il se compose d'un arc brisé mouluré de deux tores qui se prolongent sur les montants. Les chapiteaux sont simplement moulurés et les bases des colonnettes qui prolongent les tores sont prismatiques.



La baie qui surmonte ce nouveau portail est en plein-cintre. Elle fut ouverte en même temps que la porte.

Le mur pignon Ouest a également été reconstruit avec des rampants apparents à la même époque. La pointe du pignon est décorée d'une croix en pierre.

On peut raisonnablement penser que la charpente de la nef, elle aussi, fut reconstruite pendant ces campagnes de travaux. A cette occasion, pour être assainis, les murs de la nef ont été rabaissés, puis réhaussés, les anciennes baies ont été détruites.

L'intérieur de la nef a également été modifié, avec l'ouverture d'un arc d'accès à la chapelle seigneuriale dans le mur Sud de l'angle Sud-Est. Cette arc est en plein-cintre. Le montant de l'arc situé vers le clocher est monté en biais pour permettre une entrée plus facile, sans géner la desserte du petit autel du coin Sud-Est de la nef. On peut remarquer sur cette portion de mur en biais, un bénitier (ou une piscine) décoré d'une accolade.

Le nouveau presbytère et ses dépendances

La majeure partie du bâtiment actuel de l'ancien presbytère date aussi de la fin du XV° siècle ou du début du XVI° siècle.

On peut remarquer que la grange qui lui fait face dans la cour et qui est attenante au mur Nord de la nef de l'église est de la même époque.

Sous cette grange est une cave voûtée en berceau en plein-cintre. Lors de la construction de cette cave, pour renforcer le mur de la nef, deux contreforts ont été rajoutés contre le mur de la nef, audessus de la cave à l'intérieur de la grange.

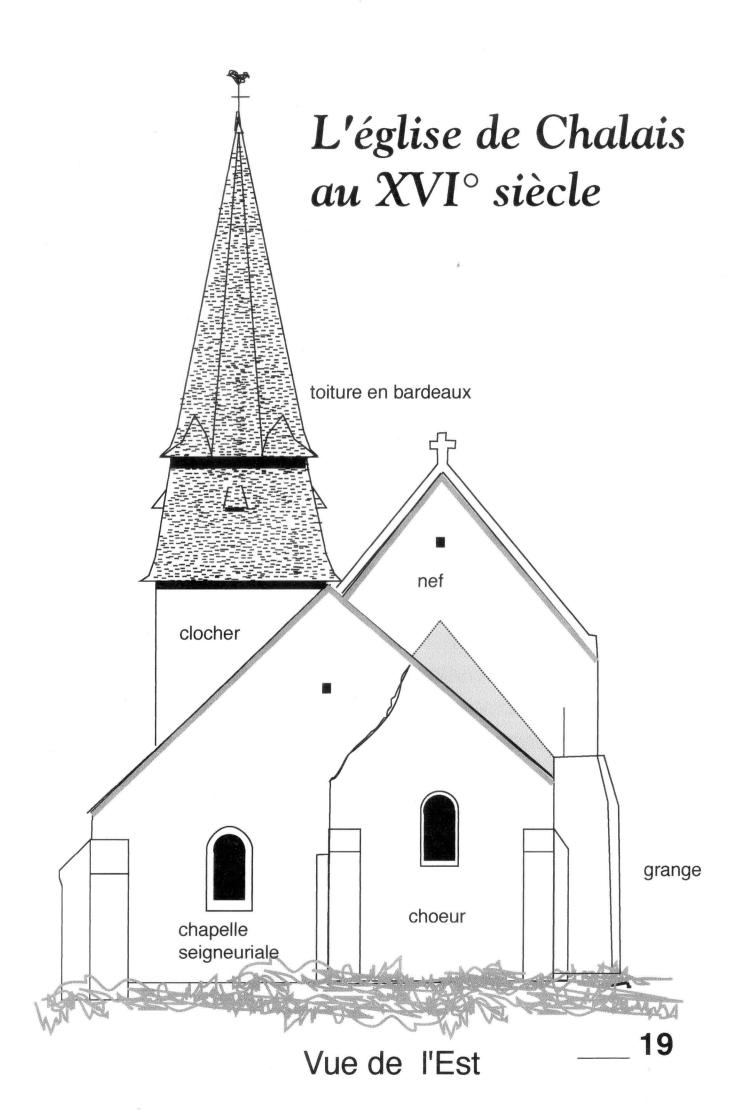
Pour renforcer également les murs de la nef un contrefort en forme de L a été construit dans l'angle Nord-Est de la nef, probablement à l'emplacement de l'ancien presbytère détruit lors de tous ces travaux.

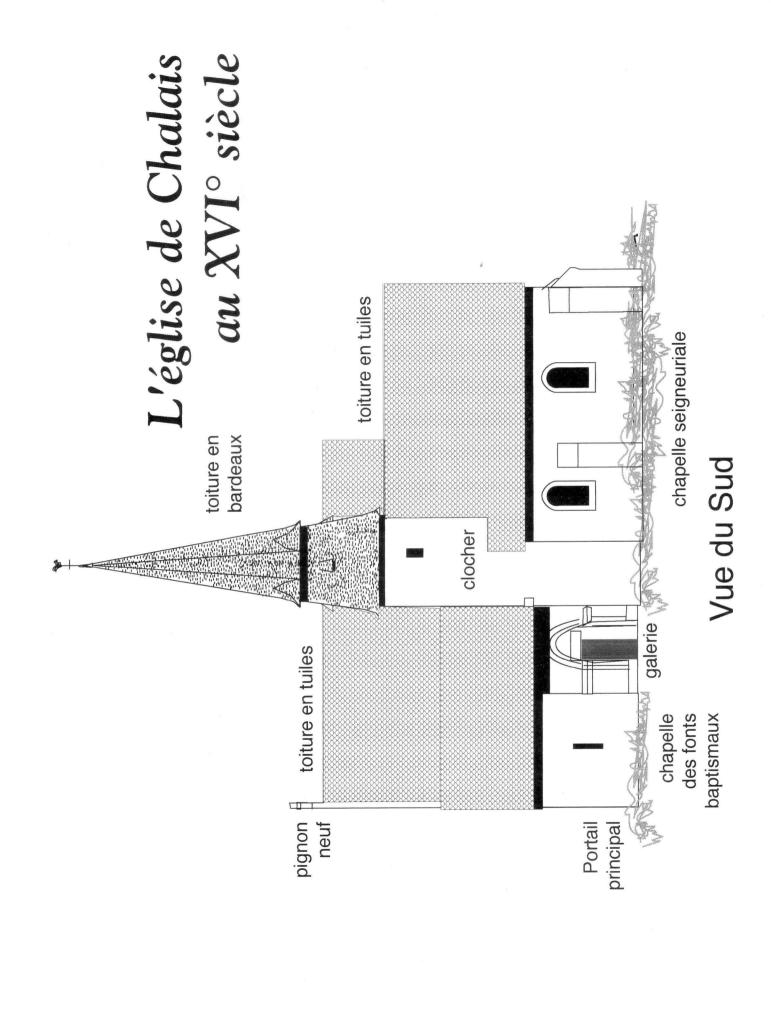
Les modifications des XVII° et XVIII° siècles

Il y eut après le début du XVI° siècle que peu de modifications à l'aspect extérieur de l'église.

L'aspect intérieur fut modifié (badigeonnage des peintures...). Le changement le plus important fut la création d'une sacristie dans la portion Ouest de la chapelle seigneuriale. Une cloison en briques fut construite entre la chapelle et la nouvelle sacristie.

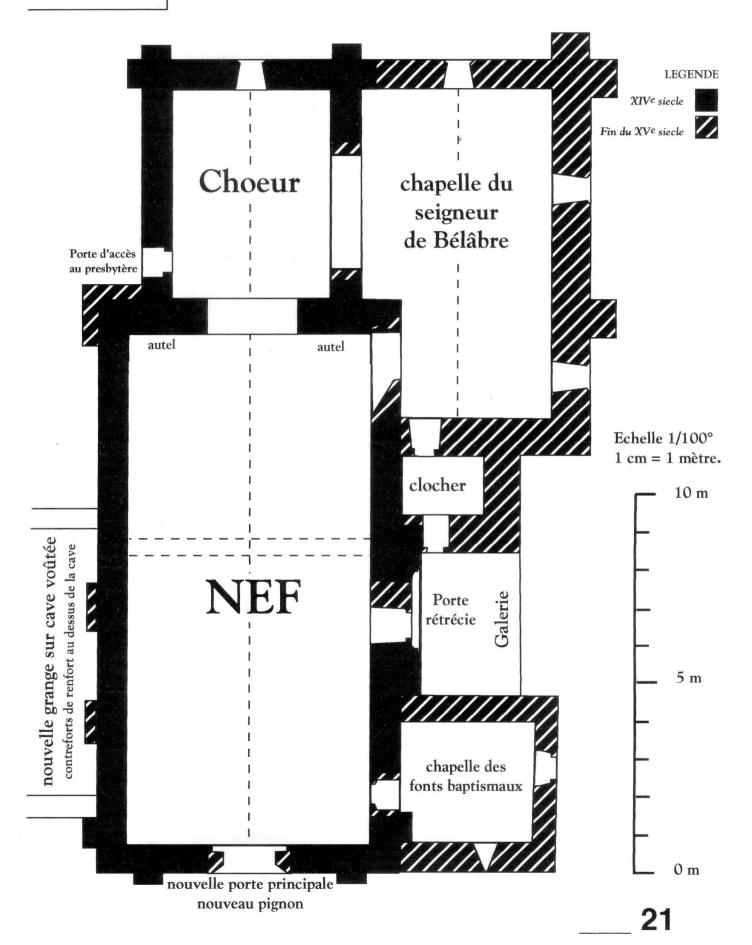
On peut dire sans trop se tromper que l'aspect extérieur de l'église au moment de la Révolution était, à peu de choses près, celui du début du XVI° siècle.





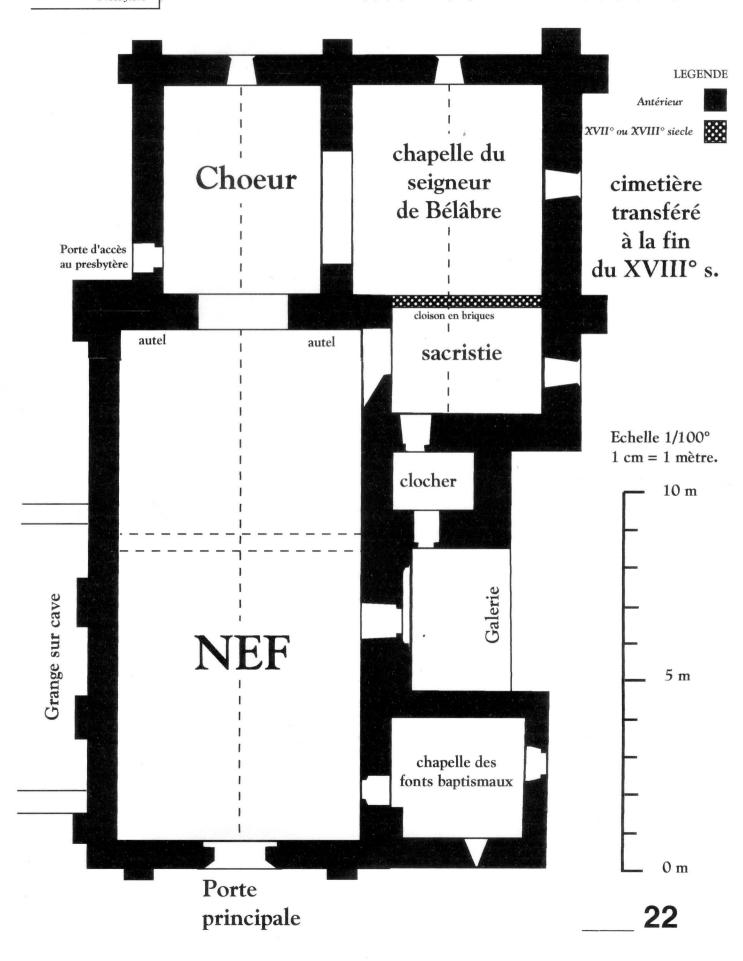
nouveau presbytère

L'église de Chalais au début du XVI° siècle



L'église de Chalais au XVIII° siècle

Presbytère



Vie et gestion de la paroisse XVII°-XVIII° siècles

Le patron de la paroisse

La première mention écrite de la paroisse apparaît dans la liste dressée de ses paroisses par l'archevêché de Bourges au XIII° siècle.

La paroisse de Chalais, était située dans l'archevêché de Bourges, dans l'archidiaconé de Châteauroux, et dans l'archiprêtré d'Argenton-sur-Creuse.

Le patron spirituel de la paroisse était l'archevêque de Bourges qui nommait les curés de Chalais.

Les curés de Chalais

- 1594 : Léonard Perrin.
- 1608 : Etienne Vachot, décédé le 27 novembre 1642, à 83 ans ⁴. En 1618, autorise ce curé de Bélâbre à administrer pour lui à Puyrajoux.
- 1647: Jean Chamberlant.
- 1704 à juin 1710 : Pierre Bastide, curé.
- Juillet à décembre 1710 : Michel, curé de Mauvières, commis à la desserte de la paroisse.
 - Janvier à Mars 1711 : Prevost, desservant.
- D'avril 1711 à décembre 1756 : Jean Maflar, curé.
- De janvier 1757 à décembre 1768 : Jean-Baptiste Delage.
- De janvier 1769 à 1793 : Etienne Christophe Pascaud qui tiendra les registres d'état civil jusqu'en 1792 ⁵.

Vicaire

Le curé était parfois aidé dans sa tâche par un vicaire. Dans les registres paroissiaux, on constate que le curé assuma son office presque tout le temps seul. On peut quand même citer un vicaire rencontré comme signataire des registres de 1778 à1782 : Joly, prêtre, vicaire de Chalais.

⁴: Etat civil de Nepme.

⁵: Les registres seront tenus après par le citoyen Robin, officier public.

Interdit sur l'église

A plusieurs reprises, on constate dans les registres paroissiaux que l'intedit fut jeté sur l'église, sans doute pour des raisons d'état intérieur et de décence au sujet du culte.

- mois d'août 1719 : "L'église de Chalais est tombée dans l'interdit le premier de may 1718 et a été relevé le 15 septembre 1719".
- avril 1721 : "l'église de Chalais a été interdite le 26 février 1721"6.

Dans ce cas, les messes ne se font plus, les baptêmes doivent être effectués dans une autre église, et les morts ne sont pas enterrés à Chalais mais dans une autre paroisse

- De août 1718 à juin 1719 : les inhumations se font dans le cimetière de Nepme ou dans celui de Bélâbre à cause de l'interdit de l'église de Chalais (les baptêmes se font dans une autre église : Nepme).
- Du 26 février au mois de mai 1721, les inhumations se font dans le cimetière de Bélâbre à cause de l'interdit jeté sur l'église de Chalais.

Ces interdits étaient jetés par l'autorité supérieure : l'archevêque de Bourges.

Visite du cardinal de la Rochefoucauld : 1734

Un des personnages les plus importants du royaume, monseigneur de Roye, cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges, visita l'église de Chalais, avec ses officiers, le 31 mai 1734. Le procès verbal de cette visite pastorale a été conservé ⁷. Ce texte est riche de renseignements sur l'état de l'église à cette date, et sur l'organisation et la gestion de la paroisse au XVIII° siècle :

Procès verbal de la visite du cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Bourges:

"Le lundy trente un may 1734 environ sept heures du mattin, nous F. J. de Roye de la Rochefoucauld, patriarche archevesque de Bourges, continuant le cours des visites de nostre diocèse accompagné de nos officiers ordinaires, nous sommes transportés en l'église parroissialle de Saint Léobon de Chalets à la porte de laquelle nous avons esté receu avec les marques d'honneur et de distinction dus à nostre dignité et caractère par maistre Jean Mallar, prestre curé de la dite parroisse, et après les prières ordinaires et accoutumées, mesme les sacrifices de la messe, nous avons procédé à nostre visite suivant et conformément à nostre mandement d'indication à ce jour et heure deument

24

⁶: Notes prises par le curé dans les registres paroissiaux.

⁷: Aux Archives départementales du Loiret, mais on peut consulter ce texte sur microfilm aux Archives Départementales du Cher (2 Mi 23, volume 2, page 70, acte du 31 mai 1734) ou de l'Indre.

publié en ladite église au prosne de la messe parroissialle ainsy qu'il nous a esté certifié par ledit sieur curé, laquelle visite nous avons commencé par celle du très Saint Sacrement dont nous avons donné la bénédiction au peuple et continué ensuitte par tous ce qui y est sujet tant d'hort qu'au dedans de la dite église et avons observé que la pierre du grand autel qui nous a paru avoir esté autrefois consacré a esté depuis ce temps rognée et rétrécie, ce qui fait qu'elle a perdue sa consécration, qu'il n'y a point de tableau ni retable derrière et à costé du tabernacle, que la pierre des fonds baptismaux est rompue de façon que le curé est obligé de déposer le bassin des eaux baptismales dans une armoire à costé, ce qui est contre l'ordre et la décense, que les vaisseaux des saintes huiles ne ferment pas surement et d'ailleurs sont malpropres et indécent, que la pierre d'autel de la chapelle qui est à costé du sanctuaire et qu'on nous a dit appartenir au seigneur de Bélabre et dans laquelle il y a une fondation d'une messe par semaine et d'un libera tous les dimanches de l'année, a pedue sa consécration parce qu'elle a aussy esté rognée et rétrécie que le dit autel d'ailleurs n'est pas suffisamment décoré et qui est laissé depuis plusieurs années, on y célèbre point, qu'il ne paroit aucune marque de consécration sur les deux petits autels de la nef sur lequel le sieur curé nous a dit aussy qu'on y célèbrait point depuis longtemps parce qu'il n'y a aucune espèce de décoration, et que l'ornement violet est hors d'état de servir, que l'armoire qui est dans la sacristie et qui sert à renfermer les vaisseaux sacrés, linges et ornements, est trop petite et au surplus qu'elle est très ancienne et en partie pourrie, que les vitres du choeur, de la nef et de la chapelle du seigneur sont considérablement rompues, ce qui fait que les oiseaux y entrent continuellement et y font leur nid, ce qui est contre la décence et le respect deu à ce lieu saint, que le sieur curé se sert du cimetière qui joint sa maison comme d'une basse cour pour y élever et nourrir de la volaille, ce qui est aussy directement contraire au respect deu à ce lieu bény où reposent les cendres des fidels.

Surquoy ouy et ce requérant nostre promoteur nous ordonnons :

1 / que le sieur curé se pourvoiera incesamment d'un marbre ou pierre consacrée pour estre mise et incrustée de niveau à la table du grand autel,

2/ qu'il sera mis un tableau ou retable de menuiserie derrière le tabernacle pour couvrir le mur qu'on aperçoit par les costés,

3/ qu'il sera creusé une autre pierre pour les fonds bapstismaux de grandeur proportionnée au bassin des eaux, que les vaisseaux des Saintes huiles soient changés pour d'autres surs, propres et décents et ce avant le premier de septembre prochain faute de quoy ledit temps passé nous interdisons dès à présent les dits fonts baptismaux et vaisseaux. Ordonnons au sieur curé de porter les enfans à baptiser sur les fonds, de la paroisse de Bélabre et néammoins d'en escrire les actes sur les registres de sa paroisse,

4/ qu'il sera mis un marbre ou pierre consacrée sur l'autel de la chapelle qui est à costé du sanctuaire et qu'on nous a dit appartenir au seigneur de Bélabre que les gradins dudit autel seront peints, qu'il sera mis dessus un tableau propre et décent au lieu et place d'un ancien tabernacle que nous y avons trouvé, qu'il sera fait un devans de menuiserie, mis un crucifix, des cartes et chandeliers jusqu'à ce interdisons ledit autel et deffendons au sieur curé et à tous autres prestres séculiers et réguliers d'y célébrer sous les peines, ordonnons que le sieur curé acquittera au grand autel la fondation d'une messe par semaine, qu'il nous a dit avoir esté faite en ladite chapelle,

5/ qu'il sera aussy fourny un marbre pour servir sur les deux petits autels de la nef, que les corbet de pierre qui avancent devant celuy qui est à main gauche en entrant et sur lesquels il y avait anciennement des figures seront coupés, qu'il sera mis sur chacun desdits autels un tableau, des gradins peints, un crucifix,

des cartes, des chandeliers, un devant de menuiserie jusqu'à ce, interdisons aussy les dits autels et deffendons d'y célébrer,

6/ qu'il sera fourny un ornement violet complet sçavoir l'estole, manipule, ... bourse et la chasuble.

7/ qu'il sera fait une armoire neuve de cinq à six pieds de haut sur trois ou 4 de large qui sera posée dans la sacristie pour renfermer les vaisseaux sacrés, linges et ornements.

8/ que les vitres du choeur, de la nef et des chapelles seront incesamment réparées et pour les conserver, qu'il sera mis en d'hors une treille de fil de fer ce qui empeschera les oiseaux d'y entrer.

9/ avons très expressement défendu au sieur curé d'élever et nourrir des poulles et autres voillaile dans le cimetière :

Que tout ce qui dessus par nous ordonné sera fait et fourny aux dépens de qui il appartiendra et à la diligence du sindic de la dite parroisse à défaut de procureur fabricien, ce fait après avoir administré le sacrement de confirmation aux personnes de la dite parroisse et autres circonvoisines disposées à le recevoir et avoir pris autant que le temps et les circonstances ont peu nous le permettre une connaissance exacte du spirituel de la dite parroisse, nous avons, au sieur curé et habitans présens, donné les avis que nous avons jugé nécessaire pour la conduitte et avons enjoint au sieur curé de faire exactement à l'avenir ses prosnes, festes et dimanches d'une explication de l'Evangile et afin que personne nonobstant opposition ou appellation quelconque attendu ce dont il s'agit, nous enjoignons au sieur curé de faire la lecture de nostre présent procès verbal au prosne de sa messe le dimanche suivant qu'il luy en aura esté remis copie. Fait et arresté en la dite église les jour et an que dessus".

La gestion des biens de la cure

La cure de Chalais possédait quelques terres, quelques prés (dont le Pré des Rouches), une petite pièce de vigne, le presbytère ainsi qu'une grange et deux habitations avec deux écuries.

Ces biens étaient gérés par les curés qui étaient donc aussi des exploitants agricoles.

Il ne reste qu'un seul document dans le fond d'archives de la cure⁸. On sait donc peu de choses sur la gestion de ces biens. Cette pièce papier est la copie du testament olographe de François Codet-Laponge, établi le 17 juin 1741, et par lequel, entre autres dispositions, il fait connaître qu'aussitôt après son décès il veut que l'on distribue aux pauvres des quatre paroisses de Chalais, Douadic, Roussines et Liglet, 60 boisseaux de blé, dont 30 de froment et 30 de "baillarge" (orge de printemps). En outre, le testateur lègue à la paroisse de Chalais une maison, 200 livres et un petit jardin, à charge de faire dire à son intention trois services à trois prêtres et chanter 4 libera avec le Benedictus dominus.

En-tête de la copie :

^{8 :} Archives départementales de l'Indre : G 540.

- "Testament de François Codet passé le 17 juin 1741 par lequel il lègue à la cure de Chalais, une maison, une écurie, la moitié d'un champ qui fait partie dui jardin du presbytère, et une autre petit jardin séparé, objets adjugés le 12 mars dernier à Jean Pascaud à la charge d'acquitter trois services sçavoir le premier le 1er juin, le second le 25 dudit mois, le troisième le 23 octobre, à chacun trois prêtres plus quatre liberas chantés et un Benedictus le 2 novembre sur son tombeau".

Extraits:

"Je désire, veux et entand que mon corps après la séparation de mon âme soit inhumé dans l'église de la paroisse de Chalais le plus proche que faire ce pourra du sépulcre de feue Jeanne Dadouet, mon espouse, et si use estoit et fins desdites coutumes, je veux et entends estre mis dans la mesme fausse au tombeau où elle a esté inhumée".

"J'ordonne, veux et entends qu'il soit dit dans l'année à compter du jour de mon décès quatre cens messes, sçavoir deux cent dans l'église de Challais, dans l'église mesme, cent dans l'église de Liglet ⁹, qu'il soit fait deux services à trois prestres dans l'an, sçavoir la première le vingt trois octobre et l'autre à la fin de l'année à laquelle je serai décédé".

"Je veux et entends que l'on distribue ce incontinant après mon décès aux pauvres des quatre paroisses de Chalais, Douadic¹⁰, Roussines (¹¹) et Liglet, soixante boisseaux de bleds, sçavoir trante boisseaux froment, et trante boisseaux baillarge, le tout par égales portions chaque paroisse, le tout mesure de Belloches."

"Je donne et lègue à perpétuité à l'église de la paroisse de Challais la maison qui m'appartient et qui joint à celle qui a esté donné à la mesme cure par Mr Estienne Michet, avec la portion du champ qui joint le jardin de la dite cure dans lequel il y a un noyer et qui donne sur le chemin allant dudit Challais au Peu Bassot, à main droite, aux charges et condition par les curés qui desserviront la dite paroisse de Challais de faire tous les ans trois services à trois prestres, sçavoir le premier le jour du lendemain de mon décès annuellement tous les ans et perpétuellement, aussi bien que le segond qu'ils feront tous les vingt trois du mois d'octobre, le troisième et dernier tous les lendemain de Saint Jean-Baptiste".

"Je veux et entends qu'il soit donné à la dite église la somme de deux cent livres, une fois données pour estre employée à ce que la dite église poura avir besoing, aux mesmes charges et condition que est dit cy dessus, à sçavoir tenus aussi lesdits sieurs curés de dire tous les ans sur les tombeaux de feue Jeanne Dadault, mon espouse, et du mien, quatre Libera le jour des Trépassés, aussi le Bendictus Dominus Deus . aussi chantés sur les mesmes tombeaux le dit cantique tout au long et pour les jours..."

"Je lègue et abandonne à perpétuité à la dite église de Challais, le petit jardin qui joint le cimetière dudit Chalais et celuy de la dite cure..."

^{9 :} Vienne, arrondissement de Montmorillon, canton de La Trimouille.

^{10:} Indre, arrondissement et canton du Blanc.

¹¹: Localisation incertaine (Indre, arrondissement du Blanc, canton de Saint-Benoît-du-Sault).

Sur la gestion des biens de la paroisse, nous savons encore que le curé Jean Maflar afferma en 1753, les prés de la cure de Chalais à Guignedoux, pour 30 livres.

De nombreuses transactions de ce curé semblent montrer qu'il se débrouillait très bien dans l'administration de ses économies. Il donna sa démission en 1756 12.

Même si la dîme, impôt en nature, était un impôt à l'origine ecclésiastique, à Chalais, ce n'était pas le curé qui la percevait. La dîme était principalement perçue par le seigneur de Bélâbre.

Le curé percevait la dîme sur les terres nouvellement défrichées et mises en culture : les dîmes novales.

En 1758, le curé Jean-Baptiste Delage partagea avec Louis de Leffe des novales aux Pascauds .

Absence de fabrique

A travers le procès verbal de visite de 1734, on sait qu'il n'y avait pas de fabrique à Chalais, contrairement à la plupart des paroisses au XVIII° siècle.

La fabrique était un conseil d'élus par les paroissiens. Les fabriciers, ou marguilliers étaient chargés de la gestion des biens de la fabrique (celle de Chalais n'en possédait aucun, ce qui est probablement la cause de son inexistence), de l'entretien de la nef et du clocher de l'église.

L'église, lieu de sépultures

Les paroissiens étaient en général enterrés dans le cimetière situé au Sud de l'église. Le cimetière était parfois le lieu d'inondations, ce qui interdisait toute sépulture.

- En mars 1710 : les inhumations se font dans le cimetière de Lignac à cause des inondations.

- "Le 21 novembre 1756 est décédé Pierre Chilhoet, sont corps n'a été inhumé dans le cimetière que le 5 à cause des grandes eaux".

On peut voir dans les registres paroissiaux¹³ que les paroissiens pouvaient pouvaient être inhumés sous le porche en charpente de l'entrée latérale de l'église.

Exemple : "Le 14 octobre 1745 a esté inhumé sous le porche de l'église le corps de feu Jean Arnault".

^{12 :} Voir Etude des notaires. Berthon.

^{13:} Aux Archives départementales ou à la Mairie.

Certains paroissiens se faisaient enterrer dans le sol même de l'intérieur de l'église. Il s'agissait en général de notables. Il suffisait de payer de quoi faire refaire le carrelage après l'inhumation.

Inhumations dans l'église entre 1708 et 1741 :

- 18 novembre 1708 : René Robin, laboureur du Puibasset, âgé de 50 ans environ, "inhumé dans cette église".
- 7 janvier 1709 : Françoise Gaillard, femme de Michel Robin, du Chatellier Guillebaud, âgée d'environ 35 asn, "inhumée en la neffe de cette église".
- 19 avril 1709 : Laurent Delanis, veuf de Marguerite d'Haulteterre, fermier de Rocheblond, inhumé "en cette église".
- 24 avril 1710 : Silvain Desplaces, âgé d'environ 55 ans, laboureur du Puiraioux.
- 18 octobre 1710 : Silvain Debors du village de Rocheblond, époux de Marguerite Perrin.
- 15 novembre 1710 : Jean Robin, veuf de Jeanne Masson.
- 25 avril 1715 : Jean Lambert, du village de Conflant, âgé d'environ 45 ans.
- 30 mars 1720 : Jean Robin, âgé d'environ 20 ans,
- Le 31 mai 1721 : Silvain Carré, maréchal, âgé d'environ 60 ans.
- 16 mai 1722 : René Godillon.
- 19 avril 1723 : François Lambert.
- 28 décembre 1724 : Georges Merlaud, époux de Marguerite Renaud, du village de Puibassot.
- 23 octobre 1728 : dame Louise Gyot, épouse de messire Louis de Noue, écuyer, seigneur de Puiraiou, Durnet et autres lieux.
- 30 décembre 1728 : Michel Robin, fermier du Chatellier Guilbaud, âgé d'environ 55 ans.
- 31 janvier 1729 : Magdelaine Cusson, âgé de 60 ans environ.
- 5 septembre 1729 : François Lembert, âgé de 50 ans environ.
- 8 avril 1730 : Marie Lambert, épouse de Jacques Delaloeuf.
- 14 décembre 1731 : Jean Debors, âgé de 70 ans environ.
- 19 février 1732 : Magdelaine Demay, âgée de 70 ans environ.
- 26 février 1733 : Jacques Delaloeuf, maréchal au village de Conflant.
- 3 février 1734 : Anne Huard, épouse de Louis Robin.
- 1 décembre 1735 : damoiselle Elisabeth Martin, épouse de monsieur Perisse, sieur de la Fosse.
- 24 octobre 1740 : damoiselle Jeanne Dadault, épouse de monsieur François Codet, notaire.
- 11 novembre 1741 : Jeanne Penisa, épouse de Léonard Chilouet.

Quelques inhumations remarquables de 1742 à 1776 :

- "Le 5 décembre 1742 a esté inhumé dans l'église le corps de feu messire Louis Denone seigneur du "Parrioux, d'Arnet, et Duplisis".
- "Le 24 septembre 1751 est décédé Mr Louis Robin, fermier du Chatelier Guilbaud, vivant époux de damoiselle Glaudine de Daux et a esté inhumé dans l'église le 26..."
- "Le 6 novembre 1756 est décédé Pierre Chilouet et son corps a tété inhumé dans l'église en présence de plus de trente personnes qui ont tous déclaré ne sçavoir signer".
- "L'an 1758, le 23 mars, le corps de défunt Jean Robin, fermier du Grand Ajones (Les Grands Ajones), âgé d'environ 40 ans, époux en secondes nopces de Marie Olivier, décédé d'hier dans cette paroisse a été inhumé dans l'église..."

- "L'an 1759, le 16 janvier, le corps de Philippe Delarue, notaire, âgé d'environ 50 ans, époux de Marie Thomas, décédé d'hier dans cette paroisse a été inhumé dans l'église, en présence de Clément Certain, laboureur, et Silvain Aumerle laboureur..."

- 25 décembre 1762 "Jean Duporté (?), âgé de 50 ans, fermier de

Rocheblond, "inhumé dans l'église".

- "L'an 1771, le 23 janvier, le corps de Michel de Chilouet, marchand de la Campagne, vivant époux de Françoise Aumerle, décédé d'hier au village de Rocheblond de cette paroisse, âgé de 56 ans, a été inhumé dans cette église par moy curé soussigné, en présence de Jean et François Aumerle, beaufrères du défunt..."

- "L'an 1772, et le 22 février, a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de Marthe Christofle, en son vivant femme de François Pascaud, décédé le jour précédent en ce présent bourg, âgée

d'environ 55 ans...".

Extrait du testament de François Codet, de 1741, par lequel il demade à être inhumé dans l'église, dans la fosse de sa défunte femme¹⁴.

Jasiro Dener et Carata Jumon corpere

apreus had payabay di suo, auro del

Infune Dane Caplejo Z Lapavoise ~

Dec Galaus Corplus proise que facea

Los pouva su Sipuesano De fino georno

Sauce mon la payan mely cer Oslou v

Inua Dervo Con somming po Deux & anam

the min Dane Lameina faces to 14

Jumbean on ello a of 1 Infunnishing

Fin des sépultures dans l'église et dans le bourg

Une ordonnance royale du 10 mars 1776 supprimera ce droit de sépulture dans les églises pour des questions d'hygiène.

C'est sans doute à cause de cette ordonnance que le cimetière de Chalais sera transféré hors du bourg vers la fin du XVIII° siècle.

¹⁴ : Archives départementales de l'Indre : G 540.

La Révolution

Prise de la Bastille vue de Chalais et la Grande Peur

Le curé de la paroisse nota dans les registres paroissiaux de 1789 :

- "Cette présente année est remarquable par les plus tristes évènements. La cherté excessive au bled qui a monté jusqu'à six livres mesure de Bélâbre. La rigueur excessive du froid qui a surpassé celui de 1709. La convocation des Etats-généraux. La prise de la Bastille, le 14 juillet, dont le gouverneur M. de Launet a péri misérablement par les excès atroces que la populace s'est permi (sic) à son égard, même après sa mort.

Le 29 juillet de la présente année, une terreur panique et générale dans tout le royaume de sorte que tous les citoyens se sont retirés avec leurs enfants et bagage dans les bois pour se soustraire de l'ennemy, qui, disait-on, mettait tout à feu et à sang"

Signé: Pascaud, curé.

Le manque de renseignements

Les registres de délibérations de la Municipalité ayant disparus pour cette période de notre histoire, nous possédons donc peu de renseignements sur les évènements révolutionnaires à Chalais.

On peut dire cependant que les linges et les ornements de l'église ont été, comme partout, saisis et envoyés au siège du district, et que s'il y avait une autre cloche dans le beffroi que celle de 1561, elle a certainement été descendue pour être fondue pour fournir du métal à la nation en guerre.

Le curé Pascaud collabora avec la nouvelle Municipalité jusqu'à l'interdiction complète du culte. Il occupait le poste d'officier public chargé de la tenue des registres d'état civil.

La vente des biens nationaux

Tous les biens ecclésiastiques furent saisis et vendus au profit de la Nation. A Chalais, seule, la cure possédait des biens ecclésiastiques. Aucun bien n'appartenait à une quelconque abbaye.

La vente des biens de la cure¹⁵ :

- Ventes du 12 mars 1791 :
- 9 boisselées¹⁶ de terre et un morceau de chenevière, au sieur Jean Pascaud, demeurant à Chalais, pour 585 F.
 - un morceau de pré, au sieur François Nadeau, pour 645 F.
- le pré des Rouches, un morceau de vigne et une boisselée et demi de terre, à François Aumerle de Chalais pour 910 F.
- deux morceaux de prés au sieur Louis Claude David, prère, demeurant à Ciron, moyennant 2670 F.
- deux boisselées de terre ou environ, à Silvain Guignedoux, demeurant à Chalais, pour 755 F.
- un pré à cueillir 15 quintaux de foin, à Jean Périsse, pour 400
- deux chambres et deux écuries, au sieur Jean Pascaud, pour 295 F.
- une grange en mauvais état, à François Aumerle, de Chalais, pour 275 F.
- Vente du 8 messidor an IV (26 juin 1796) :
- le presbytère de Chalais et ses dépendances à Jean de la Garde et à Peris (Périsse), pour 2 400 F.

La plupart des biens vendus furent ceux saisis au noble émigré Jean-Baptiste Jacques Guy Montgrand :

- Domaines et manoir de Rocheblond.
- La grande métairie de Rocheblond.
- La petite métairie de Rocheblond.
- Domaine de Laleuf.
- Domaine des Gaschets.
- Le pré du Pâtureau.
- Le pré des Petites Rivières.
- Le pré Limousin.
- Le Pré des Grandes Litres.
- Le Pré de l'Ecluse.
- La terre de la Tresse aux Brousses.
- La terre des Chambons.
- La terre de la Couture.
- Le patural des Brousses, en bois.
- Le bois Maupiau.
- etc, etc...

Et à l'émigré Lecoigneux :

- La métairie des Chadrets.
- Le domaine des Augros.
- Le domaine d'Ajonc.
- La moitié du pré de la Gasterine.
- L'étang Buffée, l'étang Neuf.
- Saint-Juhau.

¹⁵ : Archives départementales de l'Indre : Q 1342 : procès verbaux de recouvrement des ventes des biens nationaux.

¹⁶ : une boisselée est égale à 824 m2.

XIX° siècle Dernières grandes transformations

Remise en état de l'église après la Révolution

L'exercice du culte reprit librement à partir de 1795. L'église sera remise en état à partir de 1803, comme l'atteste un devis rédigé le 11 avril de cette année là¹⁷.

"Devis et état estimatif des réparations à faire à l'église de la succursale de Chalais.

Aujourd'huy vingt et un germinal an onze de la république française une et indivisible dix heures du matin, nous soussigné Jean Monnetault, couvreur, résidant commune de Béllabre, sur la réquisition de monsieur Jean Perisse, maire de la commune de Chalais, étant rendu au chef lieu de la commune dudit Chalais, ait procédé à l'estimation des réparations à faire l'église dudit lieu, ainsi qu'il suit.

1 / Etant entré dans l'intérieur de l'église, nous avons remarqué que le choeur avait besoin d'être reblanchi en entier et enduis en quelques endroits, lesquels réparations nous avons évalués à la somme de 24 francs.

2/ Nous avons reconnu que les vitres en plomb manquaient de 14 carreaux de verre que nous avons évalué à la somme de 6 francs y compris le plomb et la main d'oeuvre.

3/ Pour le recarlage de la neffe où il s'est fait deux enfoncements pour main d'oeuvre et matériaux, la somme de 6 francs.

4/ Nous étant transportés sur la voûte du choeur de l'église, nous avons observé qu'il y avait une demy ferme à faire à neuf qui exigeait 581 pieds de bois soit en chevrons tirants, montants, entrées, fillières et achinaux, quatre chevrons à la latte du couté de la cure, 40 bottes de latte, que nous avons estimé la somme de 137 francs 15 centimes.

5/ Etant monté sur la voûte de l'église, nous avons reconnu qu'elle avoit besoin d'être repassé à main en entier et qu'il falloit dix bottes de lattes, et qu'il falloit six milliers de thuile tant pour le corps de l'église que pour le choeur ce que nous avons estimé la somme de 144 francs. 6/ Etant arrivé au clocher, nous avons apperçu qu'il manquait deux

chevrons de 12 pieds, sur le chevalet qui est entre le clocher et le corps de l'église que nous avons estimé 3 francs 60.

¹⁷: Archives départementales de l'Indre : 2 0 36 (5) : église.

7/ De là, étant monté à la flèche du dit clocher, nous avons reconnu qu'il y manquait environ 800 bardeaux à repiquer que nous estimons la somme de 20 francs.

8/ Un pilier à refaire du côté de la cure, deux autres piliers à refaire par le pied du côté du cimetière, pour matériaux, pierre et chaux, 15

francs.

9/24 faiteaux et 20 bassées de chaux pour la couverture, voûte du clocher et autres réparations, 34 francs.

10/15 milliers de cloux à latte, 10 livres de cloux à coyaux et chaulattes, estimés 55 francs.

11/10 toises de plancher pour le clocher, une grande échelle pour y monter et une petite pour aller sur la voûte de l'église et une corde pour la cloche estimés en total la somme de 40 francs.

12/ Un millier de cloux à pallatre, 10 francs.

13/ Main d'oeuvre poru toutes les réparations portées cy-dessus évalluées la somme de 300 francs.

Total: 794 F 75.

Fait, clos et arrêté le présent procès verbal et devis estimatif des réparations de l'église de Chalais par moy soussigné les jours, mois et an que dessus.

J. MONTAULT - Signature du maire : PERISSE - Signature du desservant : CHAULEROT."

Les réparations de 1826

Le 11 juin 1826, eut lieu l'adjudication, à l'extinction du troisième feu, des travaux de réparations de l'église de Chalais en faveur de Pierre Merlaud, couvreur demeurant à Bélâbre, pour 275 francs 18.

La réception des travaux se fit le 25 octobre 1826. Voici un extrait du procès verbal.

- "Procès verbal de vérification et réception.

Aujourd'hui 25 octobre 1826, 2 heures après midi, l'inspecteur voyer de l'arrondissement du Blanc soussigné, s'est rendu au bourg de Chalais à l'effet de vérifier et recevoir les réparations faites à l'église de cette commune ou étant en présence de Mr Aumerle, Maire de la dite commune et du sieur Pierre Merlaud, entrepreneur adjudicataire, il a été procédé à la visite dont il s'agit et après examen le plus scrupuleux, il a été reconnu que les fournitures ont été faites et les ouvrages exécutés conformément au devis du 16 mai 1825 et suivant les instructions qui ont été données pour et pendant l'exécution, il a encore été reconnu et constaté que par ordre de l'autorité il a été fait de l'ouvrage et fournitures supplémentaires dont il doit être fait raison à l'entrepreneur et des ouvrages et fournitures en moins dont il doit être fait déduction au terme de l'article 7 du cahier des charges de l'adjudication; ces ouvrages et fournitures en plus ou en moins sont divisées, détaillées, évaluées et liquidés ainsi qu'il suit.

^{18:} Signatures: Maire: Aumerle; Inspecteur voyer: Rabault; adjudicataire: Merlaud; Caution: Jacques Daunay, propriétaire demeurant à Bélâbre.

Ouvrages et fournitures en plus.

- La boiserie de l'autel de la Sainte Vierge a été refaite à neuf sur 2 m 60 centimètres longueur développée sur 1 mètre hauteur...

- Les gradins du même autel ont été refaits à neuf...

- Il a été fait un chassis pour recevoir le tableau de la Vierge...
- Il en a été fait un autre pour recevoir le tableau de St Léobon...
- Le balustre des fonts baptimaux a été peint à l'huile en gris...
- Les stalles de chantres et le pupître ont été peints ensemble...
- La porte donnant du côté de l'ancien presbytère a été peinte...

- La porte de la sacristie a été peinte...

- Le tableau de St Blaise, fait à Poitiers, qui a été fourni et posé...

- Il a été fourni et posé un tableau représentant la sainte Vierge ayant les mêmes dimensions que celui de St Léobon...
- Les vitraux des différentes croisées ont été refaits en partie et réparés suivant les instructions...
- Pour fixer et consolider les boiseries des différents autels et les cadres des tableaux, il a été fourni et posé 29 pattes à 15 cm.

Total: 147 F 71

A déduire : ouvrages et fournitures en moins

- Aux montants en fer destinés à maintenir le balustre du choeur, il n'a pas été placé quatre vis...
- Au balustre de la communion on a fait servir un ancien verrou au lieu d'un neuf...
- La fourniture, façon, emballage et pose du tableau représentant St Léobon tel qu'il avait été établi...

A déduire : 66 F 80

Duquel il résulte que les ouvrages et fournitures en plus déduction faite de ceux en moins s'élèvent à la somme totale de 84 francs 95 centimes a été fait et calculé poru la réception définitive.

A Chalais les jours, mois et an que dessus. RABAULT

Le soussigné entrepreneur adjudicataire des réparations de l'église de Chalais a fait communication du décompte cy dessus déclaré adhérer à l'évaluation des ouvrages et fournitures en plus montant à la somme de 84 francs 95 centimes.

A Chalais le 30 octobre 1826".

MERLAUD.

On peut voir à travers ce texte qu'il s'agissait surtout de travaux de décoration intérieure et de travaux de réfection des toitures et des charpentes.

Ce document date précisément le tableau de saint Léobon et le tableau de la Vierge qui décorent encore la nef au-dessus des autels latéraux. Un des deux autels, celui de la Vierge est également daté.

Le rachat du presbytère en 1835

La succursale manquait de desservant à cause du manque de presbytère. C'est pourquoi la Municipalité décida de racheter le presbytère qui avait été vendu à la Révolution.

La vente eut lieu le 21 novembre 1835.

Une partie fut vendue à la commune, pour 700 F, par Jean Thiphanaud, propriétaire, devant monsieur Reygondeau, notaire à Bélâbre :

"une chambre, une écurie, grenier par-dessus située au chef lieu de la commune de Challais, près l'église dependant de l'ancien presbytère, joignant les bâtiments de monsieur Perisse de plusieurs parts et le chemin de Bélâbre à Challais à droite". 19

L'autre partie, la principale, fut vendue le même jour pour 2200 F, par François Perisse, propriétaire demeurant au lieu du Bout du Pont, commune de Bélâbre, à la commune de Chalais, devant Jean-Baptiste Alexis Reygondeau, notaire à Bélâbre, (Jean-Baptiste Gourdin, maire):

"1 / une maison servant anciennement de presbytère située au chef lieu de la commune de Challais, consistant en une chambre basse et un corridor, une chambre haute et deux petits cabinets à côté, grenier par-dessus, et d'un jardin pardevant, contenant environ trois ares, le tout joignant le chemin qui conduit de la rivière au domaine de Challais à gauche, d'autre le chemin de Challais à Bélâbre à gauche, et d"autre l'ancienne salle de presbytère appartenant au sieur Tiphaneaud.

2/ Une cave voûtée située au même lieu, grange au-dessus, cour en face la dite grange, renfermée de toutes parts - boulangerie au bout de la dite grange et puits à côté de la porte de la dite boulangerie, le tout joignant le jardin de Tiphaneaud, l'église de la commune et le chemin de Challais à Bélâbre à gauche.

3/ Un clos situé au même lieu en face le dit presbytère, chemin entre le dit clos contenant enciron 52 ares, joignant la terre de Mr Dufigneux d'une part, d'autre le bâtiment du même, d'autre le jardin du sieur Tiphaneaud, enfin le chemin qui conduit à la rivière à droite, le dit morceau de terre clos de murs sur deux faces en dépendant et des deux autres faces renfermés de haies vives n'en dépendant point".

Installation d'un curé et achat d'objets pour le culte : 1839-1843.

Devant le conseil Municipal, le 9 novembre 1839, monsieur Gourdin, maire "a donné lecture de la lettre de monseigneur l'archevêque de Bourges en date du 9 octobre dernier par

¹⁹ : maison venant de la famille Perisse (Jean Perisse et Anne Chabeau, qui la possédaient depuis 40 ans).

laquelle sa grandeur a désigné pour la commune de Chalais un pasteur à résidence.

Vu l'installation de Mr Morat, desservant de la commune de Chalais en date du 17 octobre aussi dernier,

considérant que l'église de Chalais est dépourvue d'ornements les plus urgents et indispensables pour les offices dont l'état est resté annexé au registre des délibérations, est d'avis :

pour subvenir à cette dépense, que la commune soit autorisée à prendre sur les fonds libres provenant des exercices précédents jusqu'à concurrence de la somme de 297 francs 50 centimes".

Etat des choses les plus urgentes qui sont nécessaires pour l'église de Chalais.

Certificat annexe au registre des délibérations

- 1/ Un ornement de toutes couleurs : 72 F.
- 2/ Un ornement noir: 55 F.
- 3/ Un processionnal: 12 F.
- 4/ Une messe de Dumont : 3 F.
- 5/ Un office du Sacré Coeur: 4 F.
- 6/ Un bénitier avec goupillon: 25 F.
- 7/ Deux offices de morts : 3 F.
- 8/ Une croix de procession: 27 F.
- 9/ Cartons d'autel: 7 F.
- 10/ Un ostensoir: 33 F.
- 11/ Un encensoir: 28 F.
- 12/ Deux aunes de toile pour les petits linges d'église : 8 F.
 - 13/ Un office divin: 18 F.
 - 14/ Un manuel pour les sacrements : 2 F 50.

Total: 297 F 50.

Cette dépense prévue par le Conseil Municipal et votée sera destinée à la fabrique.

La fabrique

Formé à la fin de l'année 1839 ou au début de l'année 1840, le conseil de fabrique devait se charger de l'entretien de l'église et de fournir les linges et ornements nécessaires au service du culte. La fabrique sera pendant tout le restant du XIX° siècle en déficit. Ce déficit sera couvert tous les ans par une subvention de la commune.

Quelques achats²⁰:

- 15 décembre 1841 : facture de l'imprimerie P. A. MANCERON, à Bourges, pour fourniture de :

- 1 processionnal
- 1 office divin
- 1 manuel des sacrements
- 1 cérémonial
- 1 messe de Dumont
- 1 office du Sacré Coeur
- 1 office des morts.

Total: 46 F.

Exemple de délibération du conseil de fabrique :

- Dimanche de la quasimodo 1843 : délibération de la fabrique de Chalais : les dépenses dépassent les recettes de 136 F 83 : "C'est pourquoi le conseil de fabrique supplie humblement le conseil municipal de la commune de Chalais de vouloir bien l'aider dans les dépenses que lui ont nécessité l'achat des livres de chant, d'une custode pour porter Dieu aux malades et les réparations indispensables tant pour la salubrité que pour la propreté qu'il a été obligé de faire à l'église qui au su et au vu de tout le monde était en très mauvais état"

Conseillers : Melle François Gateau, Jean Guinidoux, Jean Aumerle, Deldevèze, desservant président.

Exemple de comptes de la fabrique :

- Comptes de la fabrique du 4 décembre 1841 au 23 avril 1843 :
 - Dépenses :
 - ports de lettres à Paris ;
 - réparation du confessional par Périgord, menuisier :
 - cierges
 - papiers, plumes, encre, registre;
 - encens;
 - ornement de la Niche :
 - bâton de bannière :
 - achat de 40 chaises ;
 - confection d'un confessional;
 - achat d'ornements : dais, lampe, bannière ;
 - 3 statues en plâtre ;
- confection d'un autel en plâtre avec tabernacle et chapiteaux, peint à l'huile, avec marbre veiné ;
- enduit en plâtre de la voûte ornée d'une peinture bleue de ciel avec étoiles, plus les murs du choeur.
 - Quelques chiffres:
 - autel 160 F.
 - 54 toises d'enduit 54 F;
 - 27 toises de peinture : 32 F,

^{20:} Les trois documents suivants sont aux Archives départementales de l'Indre : 2 0
36 (5) : église.

- 2 colonnes de chaque côté de l'autel 6 F;
- parquet de l'autel et du choeur, plus 10 toises de bois ;
- taille de pierre du choeur 2 marches 24 F 75;
- au maçon pour l'ouvrage fait dans l'intérieur de l'église 10 F 50
 - au manoeuvre 10 F ; tafetas pour le tabernacle 6 F... total des dépenses : 1065 F 84

- Recettes:

- don de Mme la marquise de la Roche : 50 F.
- don de Mme la marquise de Bélâbre : 100 F.
- produit des chaises : 115 F
- produit des enterrements et des mariages : 30 F.
- Produits des quêtes :
 - Noël 1841 11 F;
 - Pâques 1842 11 F;
 - Noël 1842 12 F;
 - Pâques 1843 10 F.
- produit des chaises 1843 : 60 F.

Total : 402 F. Deldevèze curé.

La fabrique fera faire le vitrail d'axe du choeur en 1850 par le maître verrier de Tours, L. Lobin. Il représente le bon Pasteur et la Cène, la chaire à prêcher actuelle sera commandée en 1852. La dépense sera prise en charge par la Municipalité²¹.

Reconstruction de la chapelle et de la sacristie : 1874

Le 22 août 1869, la Municipalité vota une somme de 900 F pour payer les réparations faite à l'église pendant l'année courante.

Pendant la même séance, monsieur le maire informa le conseil sur l'intention qu'avait monsieur Pierre Barillet, desservant de la commune, de proposer des plans et devis pour faire effectuer une grande restauration de l'église. Le maire se réserva le droit d'accepter ou de refuser ces plans et devis.

Pour obtenir des fonds, le curé fit une demande d'aide auprès du gouvernement au début de l'année 1870.

Une lettre, du 19 mars 1870, envoyée par le sous-préfet au préfet parle de cette question :

- Extrait : "M. l'abbé Barillet est très aimé et estimé dans sa paroisse, sa conduite est très digne, il est toujours resté étranger aux affaires communales, ne s'occupant que de son ministère et de son église qui est dans un très mauvais état et qui nécessite des réparations considérables.

L'esprit de la population est excellent, dans toutes les circonstances elle a témoigné de son attachement à l'Empereur et à nos institutions.

²¹: Délibération du Conseil Municipal du 28 octobre 1852.

La commune bien qu'elle possède peu de ressources n'a pas hésité à prendre l'initiative des réparations à exécuter à l'église, elle a fait dresser un devis par M. Dauvergne et voté une partie de la dépense. L'affaire est à l'instruction et vous sera soumise très prochainement. Dans ces conditions si la demande de M. l'abbé Barillet, était accueillie, elle produirait un bon effet et la population en serait on ne peut plus reconnaissante à sa Majesté".

Le ministère ne retînt pas le demande du curé. Il fallut attendre deux ans pour que le projet prenne véritablement forme, non sans obstacle.

La Municipalité fit dresser de nouveaux plans et devis par monsieur Badoglio, architecte du Blanc. Le devis, rédigé le 24 janvier 1872, avait un montant de 1802 F 32. Le 15 février 1872, le Conseil Municipal vota un emprunt de 1000 F pour financer ces travaux.

Le projet de restauration proposée par monsieur Badoglio n'obtînt pas l'aval de la Commission des Bâtiments Civils qui rendit un rapport salé le 23 juillet 1872 :

"Le projet n'a pas été fait par un architecte, il laisse beaucoup à désirer comme rédaction et comme dessins. Ainsi, il serait difficile de se rendre compte des prix qui sont donnés en bloc, sans aucun détail. On ne saurait non plus s'expliquer pourquoi en reconstruisant la chapelle, on la rétrécit de 0,70 m, ce qui réduit d'autant la longueur de la sacristie, laquelle n'aura que 2,62 m sur 2,50 m. Il résulte aussi de ce rétrécissement que l'axe de la charpente est déplacé et l'on ne voit pas comment cet axe se raccordera avec celui de la partie restante de l'édifice.

Enfin, le plan indique en rouge, dans l'annexe à gauche, un travail dont on ne peut se rendre compte.

Il y a lieu évidemment de compléter ce projet ou plutôt de le refaire, tel est l'avis de la commission". Châteauroux le 23 juillet 1872.

Après révision des plans et devis, le projet avait un nouveau montant de 3178 F 03. Le 5 janvier 1873, "considérant que la commune a besoin d'une somme de plus de 3178 F 03 pour les réparations de son église qui menace ruine, considérant en outre que par délibération prise en conseil d'adjonction, en date du 28 mars dernier, le conseil sollicite l'autorisation de contracter un emprunt de 1000 francs pour les dites réparations de l'église..."

Le maire persévérait. Il écrivit au préfet le 25 juin 1873 :

Extrait: "Depuis plus de deux ans, l'administration municipale de la commune de Chalais, fait des démarches pour parvenir à la réparation de son église qui menace ruine; plusieurs plans et devis ont été dressés, tous ont été rejetés par la commission des bâtiments civils par la raison que les pièces produites ne provenaient pas d'un homme de l'art. La dépense à faire n'étant que de peu d'importance (4000 F environ), on éprouve toutes les difficultés pour obtenir le plan et devis pour parvenir aux réparations projetées. Le 7 avril dernier, M. Bisson, architecte à Châteauroux se transportait à Chalais pour faire l'étude des travaux à faire, depuis cette époque et malgré mes lettres, je n'ai pu obtenir les pièces exigées. Je viens vous prier monsieur le

Préfet, de vouloir bien intervenir auprès de M. Bisson, afin que ce dernier fournisse les pièces réclamées, les réparations ne pouvant être retardées, l'église étant en très mauvais état".

Cette demande sera refusée par le préfet, le 28 juin 1873, l'architecte n'étant aucunement lié à l'administration.

Enfin un nouveau plan et un nouveau devis furent dressés le 10 janvier 1874, par monsieur Dauvergne, architecte à chêateauroux, très connu pour les nombreuses restaurations d'églises qu'il a fait.

Le devis

Exposé: "L'église de Chalais, édifice peu important et assez simple du XIII° siècle a reçu depuis sa construction première diverses additions ou modifications - Une chapelle latérale servant de Fonts-Baptismaux, une tour carrée en maçonnerie supportant la flèche en charpente du clocher, et une grande chapelle accolée au sanctuaire ont été successivement ajoutées sur la face latérale sud-ouest, à la nef et au sanctuaire.

La grande chapelle en maconnerie de moellon a été recouverte avec celle du sanctuaire d'un seule et même comble en charpente d'une assez grande portée et dépourvu de tirants à la base des fermes, les voûtes pénétrant à l'intérieur des dits combles - Il en est résulté sur les murs latéraux et particulièrement sur celui du côté sud, une poussée considérable par suite de laquelle ce mur a perdu son applomb, s'est séparé du mur pignon et la voûte qu'il supporte s'est lézardée d'une façon inquiétante - Le mur latéral sud de cette chapelle a dû être étayé depuis plusieurs années, la commune de Chalais n'ayant pas eu jusqu'à ce jour les moyens d'entreprendre la reconstruction indispensable de cette chapelle - Il s'agirait aujourd'hui de pourvoir à cette reconstruction, mais avec des dimensions moins considérables. en même temps que de rétablir l'ancien comble du sanctuaire avec sa forme primitive réduite conformément aux indications du plan ci-joint. Entre la tour du clocher et la chapelle reconstruite serait établie une nouvelle sacristie, celle actuelle consistant dans une portion de la chapelle à démolir séparée du surplus par une cloison en briques -Cette sacristie aurait 3,50 m sur 2,50 m - En outre de ces constructions de première nécessité, il serait fait aux autres parties de l'église des réparations très urgentes et dont le détail suit :"

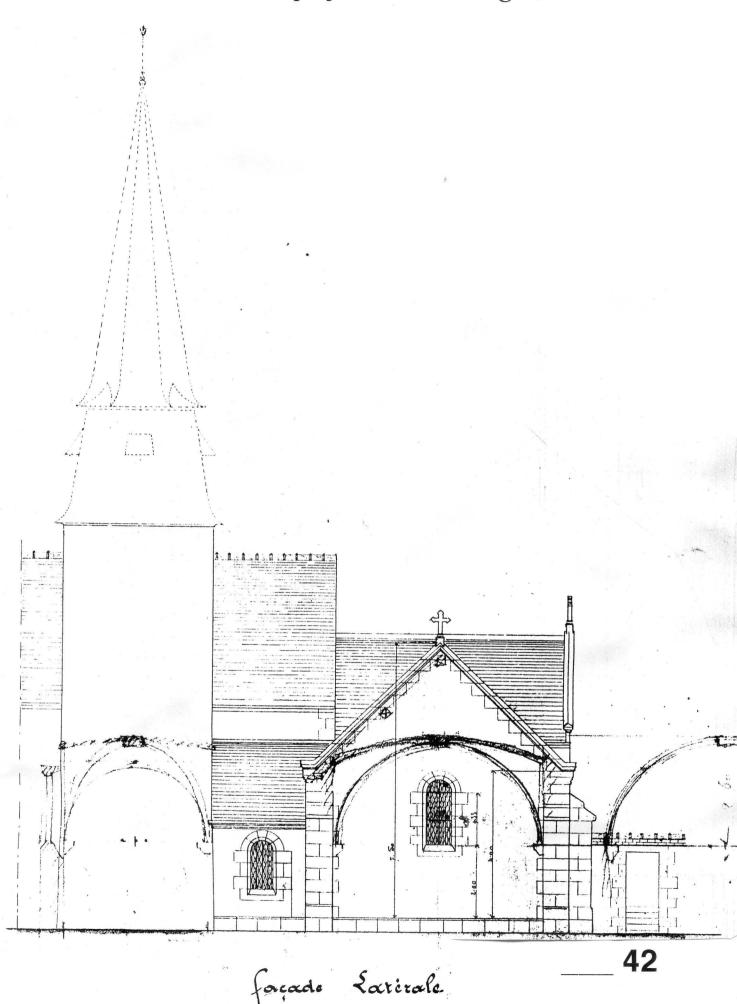
- 1° Destruction du lierre qui a envahi une grande partie de la face latérale nord de la nef et du pignon principal : rejointement et recrépissage des façades dans leur ensemble.
- 2° Percement de trois fenêtres dans le mur latéral nord de la nef pour éclairer celle-ci qui est presque complètement dépourvue de lumière.
- 3° Réparations des contreforts du choeur à l'angle nord-est.
- 4° Réparations à la flèche du clocher et replacement de la couverture en bardeaux de bois par une couverture en ardoises.

Tous ces travaux sont décrits et évalués au devis estimatif suivant"...

Total du devis : 5 500 F.

Signé: Dauvergne, à Châteauroux, le 10 janvier 1874.

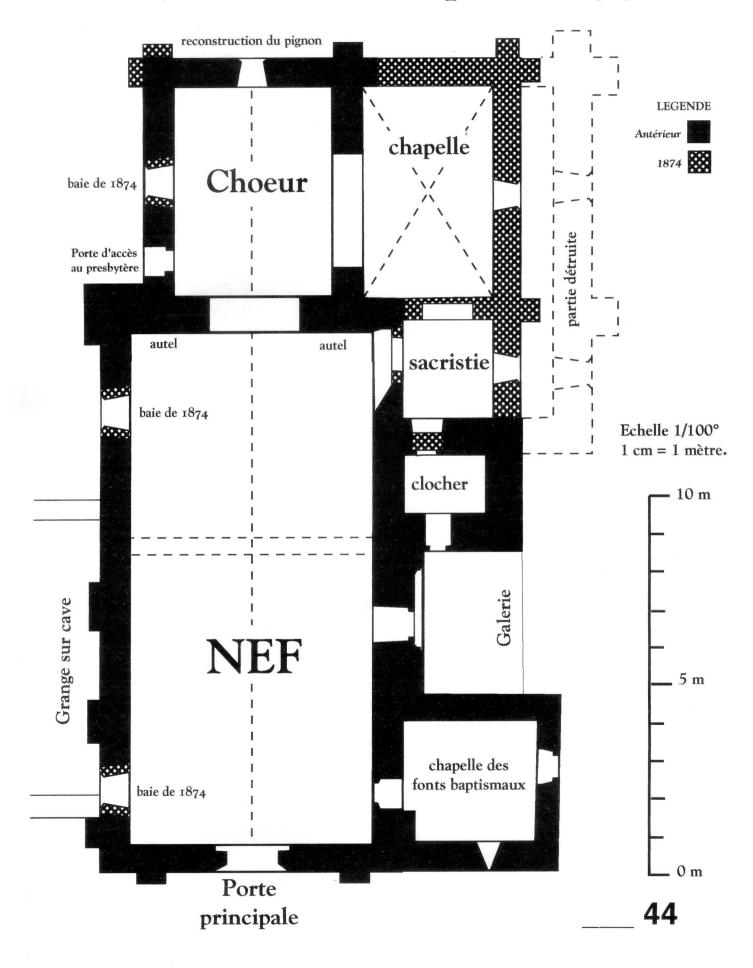
Plan de 1874 : projet de M. Dauvergne, architecte.



Plan de 1874 : projet de M. Dauvergne, architecte.



L'église de Chalais après 1874



Ce nouveau projet fut accepté par le Conseil Municipal le 15 février 1874. La commune disposait alors de 3199 F 05 sur les 5 500 F nécessaires. Le Conseil sollicita l'aide du gouvernement.

Le sous-préfet donna son accord pour la réalisation des travaux et pour accorder un secours de 2301 F le 24 mars.

Le 7 avril 1874, ce fut au tour de l'archevêque de Bourges transmettre au préfet son accord pour ce projet.

A la suite d'un rapport favorable de l'architecte diocésain, le 14 mai 1874, le Ministère de l'instruction publique et des cultes, (administration des cultes, secours au communes, diocèse de Bourges, département de l'Indre), donna son accord lui aussi pour accorder un secours de 1800 F qu'il accorda le 18 juin 1874.

Les travaux furent adjugés le 30 août 1874 en faveur de Florent Sadron, demeurant à Chilouet, commune de Prissac pour 5390 F.

La réception définitive des travaux eut lieu le 3 janvier 1876 (Total des travaux : 5 484 F 64).



Les deux grosses cloches de 1895

Avant 1895, il n'y avait que la cloche de 1561 dans le beffroi. En 1895, deux nouvelles grosses cloches vinrent donner une nouvelle sonnerie au clocher.

Le récit journalistique du baptême des deux grosses cloches du clocher a été conservé :

Chalais - Baptême de cloches.

Nous empruntons au Journal de l'Indre ces lignes qui, d'ailleurs, nous étaient destinées.

Une cérémonie imposante a eu lieu dimanche, 13 octobre, dans la coquette église de Chalais, à l'occasion de la bénédiction de deux cloches. Jamais le paisible village n'avait été témoin d'un pareil spectacle ; aussi gardera-t-il le souvenir de cette fête sans précédant dans son histoire. Dès l'aube, l'église et le presbytère étaient décorés de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs nationales, car à Chalais, tout comme ailleurs, on est patriote, et le drapeau français est de toutes les fêtes. On m'a même dit que les conscrits font bénir leur drapeau par le curé de la paroisse ; et les braves enfants vont mettre la main dans l'urne, joyeusement, le coeur plus léger, l'âme plus forte. Ils portent fièrement, noblement l'emblême de la patrie ; et quand le jour du tirage est passé, ils font hommage, à leur curé, du drapeau de la classe.

Donc la vieille église a mis sa parure du jour de fête. Le clergé se rend à la cure pour prendre Mgr Bardel et le conduire à l'office. La messe est dite par l'abbé Belleville, assisté des abbés Touraine et Mercier.

L'abbé Cortin, curé de Chalais, le grand organisateur de cette belle journée, assiste l'Evêque. Coup d'oeil féérique au moment de l'élévation : les tambours battent aux champs, les clairons sonnent, tandis que la fumée des encensoirs monte, légère, à travers les guirlandes aux tons clairs et les lustres dorés, et que les cloches attendent, revêtues de leurs dalmatiques d'or, le moment solennel du baptême. Le spectacle est imposant.

J'ai eu le plaisir d'entendre des artistes amateurs de talent : M. Gaston Vaillant, violoncelliste émérite, Melle Odette Cornier, mandoliniste excellente, malgré son jeune âge, Melle Guyonnet, cantatrice parfaite. L'harmonium était tenu magistralement par Mme Léon Guérin et Melle Alamôme. L'Ave Maria, de Gounod, cette page sublime, a été interprété d'une façon exquise par Melle Guyonnet.

Vers une heure, les routes qui conduisent à Chalais sont noires de monde. L'église est peuplée bien avant le commencement de la cérémonie. Plus de 1000 fidèles sont présents. Douze prêtres

venus des environs font cortège à Mgr Bardel et le conduisent à son trône, à droite de l'autel. Après le chant de guelgues psaumes, l'abbé Belleville monte en chaire, et dans un remarquable sermon, il explique le rôle de la cloche dans le monde: "Elle sonne joyeusement dans nos moments d'allégresse ; elle pleure avec nous quand la tristesse et le malheur se sont abbatus sur nos têtes". L'auditoire écoute religieusement le prédicateur. Mar Bardel prend ensuite la parole et, dans une heureuse improvisation, il exprime sa vive satisfaction de présider une aussi belle cérémonie au milieu de fidèles si nombreux ; il félicite le bon curé qui, depuis 22 ans. administre aussi dignement la paroisse. Grâce à lui, dit-il, la jeunesse est bonne, respectueuse, chrétienne. Le Prélat a un mot aimable pour les artistes, pour le prédicateur, pour les décorateurs de la fête. Personne n'est oublié. Immédiatement après l'allocution, commence la cérémonie du baptême.

La grosse cloche s'appelle Yolande - Marthe - Jeanne - Marie - Caroline. Elle a pour parrain et marraine M. le comte Olivier de la Rochetulon et Mme la comtesse Heri de la Rochetulon.

La petite cloche Louise - Madeleine - Valérie - Marie - Antoinette a pour parrain et marraine M. Henri Péron de Vasson et Mme Léon Guérin, née Hayet.

Tous les châtelains des environs assistent à la cérémonie : comte et comtesse Marc de Pully, comtesse de Galway, comtesse Olivier de la Rochetulon, M. Léon Guérin, Mme Georges Berry, femme du député de Paris, et son fils, Mme Henri Péron, M. et Mme Guyonnet, etc, etc...

La bénédiction du Saint-Sacrement termine cette fête religieuse et la foule se répand en dehors, courbant la tête sous la main bénissante de l'Evêque. Cependant les cloches sont montées au beffroi, tandis que parrains et marraines jettent à pleines mains les dragées aux enfants.

Le soir, vers 8 heures, illumination de l'église, de la cure et des rues du bourg.

Nos renseignements particuliers nous permettraient d'ajouter à ce récit d'autres détails encore : et les superbes bouquets offerts à l'Evêque et qui furent déposés aux pieds de Notre-Dame de Touvent, et le banquet auquel assistaient tous les châtelains des environs, le maire et ls conseillers de fabrique de Chalais et le clergé ; et la pieuse procession des fidèles récitant leur chapelet autour des cloches, et le chant harmonieux des nouvelles baptisées... mais l'espace nous manque ; disons seulement avec l'auteur de l'article, qu'on se souviendra longtemps à Chalais et ailleurs, de la fête du 13 octobre 1895".

Article paru dans : Semaine religieuse du Berry: année 1895, p. 779-780 : **13 octobre 1895**.

Première cloche

Inscription:

+ BÉNITE PAR M(onsei)G(neu)R BARDEL EVEQUE DE PARIUM COADJUTEUR M(onsei)G(neu)R BOYER ARCH(evêque) DE BOURGES

PARRAIN, OLIVIER DE LA ROCHETHULON, MARRAINE YOLANDE Delle DE GOULAINE, DAME DE LA ROCHETHULON + JOSEPH CORTIN CURE . L. GUYONET MAIRE.

SANCTE LEOBONE ORA PRO NOBIS

J'AI ETE NOMMEE YOLANDE MARTHE JEANNE MARIE CAROLINE EN LA FETE PATRONALE DE ST LEOBON . CHALAIS . 13 OCTOBRE 1895

G. BOLLEE FONDEUR ORLEANS 1895.

Deuxième cloche

Inscription:

+ BENITE PAR M(onsei)G(neu)R BARDEL EVEQUE DE PARIUM COADJUTEUR M(onsei)G(neu)R BOYER ARCH(evêque) DE BOURGES

> PARRAIN HENRI PERON DE VASSON MARRAINE LOUISE D(amois)elle DE GUERIN. + JOSEPH CORTIN CURE . L. GUYONET MAIRE.

> > S. LEOBONE ORA PRO NOBIS

J'AI ETE NOMMEE LOUISE MADELEINE VALERIE MARIE ANTOINETTE EN LA FETE PATRONALE DE ST LEOBON . CHALIS . 13 OCTOBRE 1895

G. BOLLEE FONDEUR ORLEANS 1895.

Ces deux cloches sont chacune décorée de médaillons :

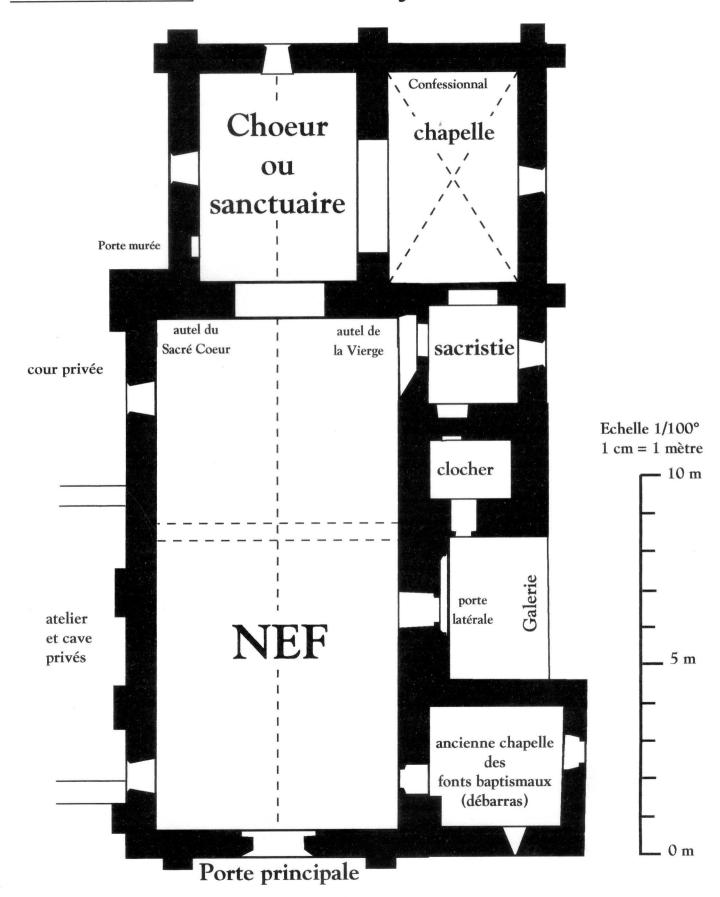
- Un Christ.
- Blasons.
- Saint Léobon.
- Une Sainte Vierge.

Petite chronique du XX° siècle

- 1905 : loi de séparation des biens des Eglises et de l'Etat.
- **1923** : réfection de l'escalier de la place publique et des murs de clôture de la place.
- 1936 : érection d'un monument aux Morts de la guerre de 14-18.
- 1972 : location du presbytère par la commune à un particulier.
- 1978 : vente du presbytère par la commune à un particulier.
- 1978 : réfection de la toiture et de la charpente du clocher avec le financement de la vente du presbytère.
- 1980 : réfection de la toiture de la sacristie et d'une partie de la toiture de l'église.
- 1983 : réfection de l'installation électrique de l'église.
- 1995 : éclairage extérieur de l'église.
- 1996 : travail de recherche historique par Monsieur Huron.
- 1996 : projet de restauration de l'église St-Léobon confié à M. Marc Cioffi, architecte à Châteauroux.

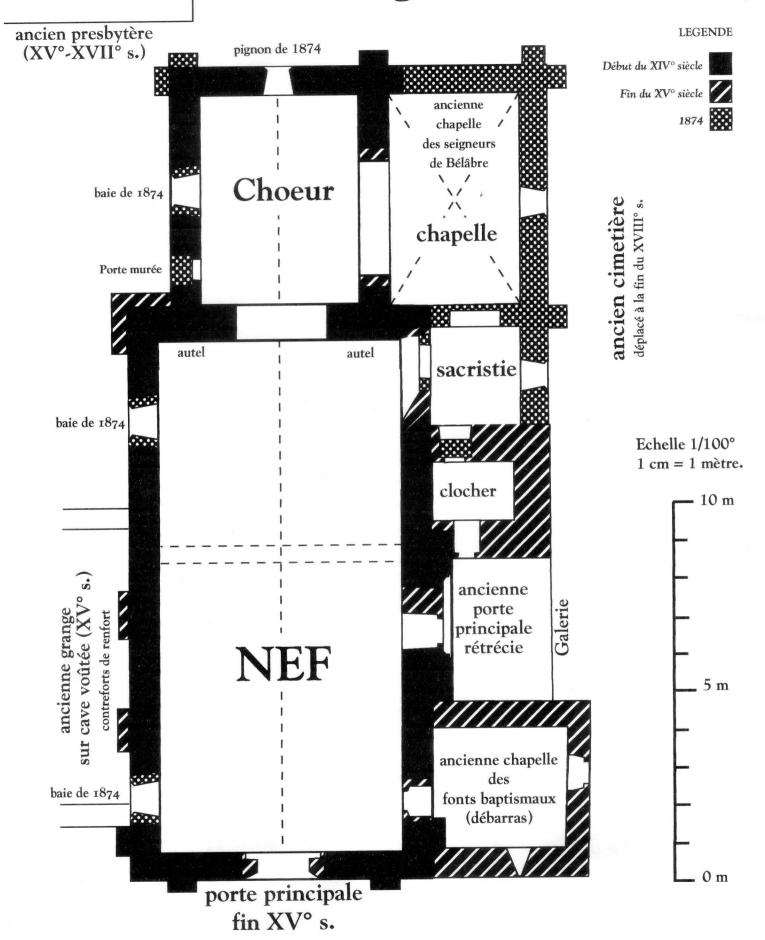
L'église de Chalais aujourd'hui

habitation privée





L'église de Chalais



Les principales sources

Archives communales:

- Registres paroissiaux.
- Registres des délibérations de la Municipalité.
- Cadastre de 1833.

Archives départementales de l'Indre

- G 540 : fond de la cure.
- Registres paroissiaux.
- Q 1342 : vente des biens nationaux pendant la Révolution.
- 2 O36 (5): affaires communales (XIX° siècle).
- V 390 : comptabilité de la fabrique (XIX° siècle).
- C 36 : carte postale ancienne.
- P 36 : Photothèque :
- D 656 : F. Deshoulières : les églises de l'Indre (texte dactylographié vers 1936). Ouvrage destiné à une éventuelle publication dans la collection "Les églises de France", Letouzey et Ané.
 - Epure N° 700.762 : plan du projet de restauration de 1874, une page.
 - Cadastre napoléonien

Archives départementales du Cher

- 2 Mi 23, vol. 2, p. 70, 31 mai 1734 : visite du cardinal.

Bibliographie essentielle

Les ouvrages généraux

- Mgr J. Villepelet: Sur les traces des saints en Berry, Bourges, Tardy, 1968.
- F. Deshoullières: Les églises romanes du Berry, Caen, 1910, 1 vol., in 8°.
- Eugène Hubert : Dictionnaire historique de l'Indre, Picard, Paris, 1985.

Les ouvrages d'histoire locale

- Guide des pays de l'Anglin, Bélâbre, Saint-Benoît-du-Sault. Argenton-sur-Creuse, Imp. de l'Indre, 1984, in 8°, ill.
- **M.-J. Berry** : Monographie de la commune de Bélâbre, chef-lieu de canton, suivie de Notes historiques sur les communes circonvoisines (p. 317 à 319).
- **Abbé F. Voisin** : Statistique historique et monumentale de \bar{l} 'arrondissement du Blanc, Tours, Imp. J. Bouserez, 1874, in 8° (p. 32-33).

Ouvrages et articles ayant traité du sujet

- Semaine religieuse du Berry, année 1895, p. 779-780 : 13 octobre 1895.

want decision caulte religio with the critical des ini onnie nil fe a ranone for le lui

Projet ECCLESIA

Pourquoi ce nom?

Ce mot vient du grec et signifie assemblée du peuple.

- Le point fort du projet ECCLESIA est la conférence.
- Cette soirée rassemble la population.

Au Moyen Age, ce nom désigne l'Église, l'assemblée des chrétiens.

- Ce mot désigne également l'église de la paroisse.
- Il se rencontre dans les documents anciens en latin.
- Il est, en général, la première mention écrite de l'édifice.

Pourquoi ce projet?

Pour une mise en valeur et une connaissance de votre patrimoine.

La recherche est un domaine fermé. Ces résultats sont confidentiels.

Ce projet est ouvert à tous :

- il rend accessible à tous ses résultat,
- il lie recherche et animation culturelle,
- il fait découvrir l'histoire et l'architecture de l'église,
- il met en valeur l'édifice le plus ancien de la commune,
 - auprès de la Municipalité,
 - auprès de la population,
 - auprès des visiteurs,
 - auprès des autorités,
- il permet d'aller plus loin autour de son patrimoine.

Communes où une étude et une conférence projet ECCLESIA sur l'histoire et l'architecture de l'église furent réalisées par monsieur Nicolas HURON sur commande des Municipalités







Osez l'Histoire!

par Nicolas Huron, historien conférencier

Tél.: 02.54.74.18.32 ou 06.25.81.52.03

Mail: nicolas.huron@free.fr

Internet : http://nicolas-huron.e-monsite.com

adresse postale: 7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

Profitez du regard d'un expert.

Besoin d'une mise en valeur patrimonial ? d'une animation ? d'un article ? d'une réponse ? d'une étude ? d'une recherche ? d'une publicité ? d'une conférence-spectacle ? d'une sauvegarde de sources historiques ? d'une documentation ? Vous voulez préserver la mémoire des anciens...

Contactez-moi!

Vous voulez découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre pays (noms de lieux, monuments, personnages et faits d'histoire...), connaître les sources de cette science aux multiples facettes, vous enrichir de ses contenus ?



Des astuces et des découvertes sur le blog : http://patrimoine-rural.com/